

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° I-5 19SGADL0086

SEANCE DU
27 JUIN 2019

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 49
Date de convocation : 21 juin 2019
Date d'affichage : 28 juin 2019

OBJET : Commission Consultative des Services Publics Locaux - Etat des travaux réalisés en 2018
--

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 68
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers : <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 19 • n'ayant pas donné pouvoir : 3

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 27 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe BAUMEL - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - Mme Montserrat REYES - M. Jean-Yves VERNOCHET

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - Mme Catherine BUCHAUDON - M. Roger BURTIN - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - M. Jean-Marc FRIZOT - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Sébastien GANE - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Georges LACOUR - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Marie-France FERRY
M. Jean GIRARDON
M. Cyrille POLITI
Mme CALDERON (pouvoir à M. Jean-Yves VERNOCHET)
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme GRAZIA (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme JARROT (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
Mme MARTINEZ (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)
Mme RAMES (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme GENEVOIS (pouvoir à M. Christian CATON)
M. LARONDE (pouvoir à Mme Catherine MATRAT)
Mme ROUSSEAU (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme LECOEUR (pouvoir à M. Roland FUCHET)
M. SOUVIGNY (pouvoir à Mme Jocelyne BUCHALIK)
M. PINTO (pouvoir à M. Olivier PERRET)
M. RAVAUULT (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Hervé MAZUREK)
M. HIPPOLYTE (pouvoir à Mme Evelyne COUILLEROT)
M. SELVEZ (pouvoir à M. Bernard DURAND)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Christian CATON



Vu l'article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales relatif à la Commission Consultative des Services Publics Locaux et à la présentation à l'assemblée délibérante des travaux réalisés par ladite commission l'année précédente,

Vu l'arrêté n°15SGAAR0077 en date du 12 février 2015 consenti à Madame REYES pour assurer les fonctions de Présidente de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Le rapporteur expose :

« L'article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales impose la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour les Etablissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants.

Cette commission examine chaque année :

- Les rapports établis par les délégataires de services publics en matière d'eau, d'assainissement, de déchets, de transports, de haut-débit et de distribution publique de gaz ;
- Les rapports sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

Elle est également consultée pour avis sur :

- Tout projet de délégation de service public, avant que le conseil de communauté ne se prononce ;
- Tout projet d'avenant à une délégation de service public augmentant de plus de 5% son montant,
- Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
- Tout projet de partenariat avant que le conseil de communauté ne se prononce ;
- Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.

Par délibération en date du 29 avril 2014, le conseil de communauté a procédé à l'élection des membres de cette commission qui comprend des conseillers communautaires et des représentants d'associations locales.

L'article précité du Code général des collectivités territoriales prévoit que le président de la CCSPL présente à l'assemblée délibérante, avant le 1^{er} juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par la commission au cours de l'année précédente.

C'est à ce titre que je vais vous présenter l'ensemble des travaux réalisés par la commission en 2018 puisque M. David MARTI m'a confié les missions de présidente de la CCSPL par arrêté en date du 12 février 2015.

Au cours de l'année 2018, la Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie à trois reprises. Le tableau suivant mentionne les dates des réunions ainsi que les éléments qui ont été soumis à la commission.

Dates des réunions	Questions inscrites à l'ordre du jour
31/01/2018	Modification du règlement de service eau des communes de Gourdon et Marigny.
20/06/2018	<p>Présentation des rapports annuels des délégataires – Exercice 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des déchets • Transports • Distribution publique de gaz <p>Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service des déchets.</p> <p>Projet d'avenant n°7 à la délégation de service public en matière de transports urbains afin de reconduire en 2018 l'organisation « Mon bus de l'été » et de prendre en compte les incidences financières qui en découlent.</p> <p>Projet d'avenant n°6 à la délégation de service public en matière de traitement des déchets ménagers visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte le travail du service collecte de la CUCM les jours fériés qui impacte le fonctionnement du site de traitement. - Prévoir les modalités de financement des travaux de mise aux normes de l'assainissement des eaux usées par la SEM - Acter qu'il revient maintenant à la CUCM de fournir les nouveaux conteneurs et de les entretenir (la SEM ayant rempli son objectif de fournir 293 conteneurs à verre). Le nettoyage et la collecte des dépôts sauvages demeurent de la responsabilité du Délégataire. - rappeler les nouveaux objectifs de réduction des déchets de la CUCM au titre du programme « Territoire zéro déchets, zéro gaspillage »
12/09/2018	<p>Présentation des rapports annuels des délégataires – Exercice 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eau et assainissement • Haut débit <p>Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement</p>

Pour votre bonne information, vous trouverez en annexes les comptes rendus des réunions qui viennent d'être évoquées.

Je vous remercie de bien vouloir prendre acte du fait que l'état des travaux réalisés au titre de l'année 2018 par la CCSPL a bien été présenté en conseil de communauté. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De prendre acte de la présentation des travaux réalisés au titre de l'année 2018 par la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 28 juin 2019
et publié, affiché ou notifié le 28 juin 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La vice-présidente,

Montserrat REYES



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La vice-présidente,

Montserrat REYES



Le Creusot, le 2 février 2018

COMPTE-RENDU
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
DU MERCREDI 31 JANVIER 2018
(Château de la Verrerie)

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 31 janvier à quatorze heures trente, la Commission consultative des services publics locaux, régulièrement convoquée, s'est réunie en séance, salle de l'Ecomusée, du Château de la Verrerie au Creusot, sous la présidence de Mme Montserrat REYES, présidente de la CCSPL par délégation du président.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Montserrat REYES - Mme Sylvie LECOEUR - M. Olivier PERRET

M. Brice LE DILOSQUER - Mme Carine CHAPON

M. David DEMERET (VEOLIA) - M. Bruno VIEILLE (SAUR)

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. David MARTI - M. Daniel MEUNIER - M. Jean-François JAUNET - M. Lionel DUPARAY -
Mme BLONDEAU-CIMAN - M. Alain PHILIBERT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-Luc GISCLON

M. Bernard PAGNY (UFC Que Choisir) - Mme Colette BURY (Confédération Nationale du Logement) - M. Paul DEROCHE (Confédération Nationale du Logement) - M. Joël DOUSSOT (Confédération Nationale du Logement) - M. Jean-François JANIAUD (Confédération Nationale du Logement)

M. Romain COULEVARD (Creusot Montceau Transports) - M. Adam PAWELA (Creusot Montceau Recyclage) - M. Marc ESTEBAN (SAUR)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Sylvie LECOEUR

- Le rythme de facturation est modifié temporairement pour l'ensemble des abonnés :

Une facture soldant 2017 a été envoyée à chaque abonné en janvier, ensuite seront envoyées les factures « C.mon.O » aux périodes habituelles.

Cette 1^{ère} facture reçue par les abonnés est un peu inhabituelle car elle comprend l'abonnement depuis le 1^{er} janvier 2018 et pour la période allant jusqu'à la facture suivante (les abonnements sont payés d'avance mais n'auront pas été payés avant exceptionnellement). C'est pourquoi :

- o Un 1^{er} courrier a été adressé mi-décembre aux abonnés afin de les informer et les orienter vers le N° vert de la Communauté Urbaine pour toute question.
- o Un 2^{ème} courrier a été adressé en janvier avec la facture de solde 2017 aux abonnés afin de leur expliquer en détail cette facture et les suivantes.
- o Un 3^{ème} courrier sera adressé avec la 1^{ère} facture 2018 (les modèles sont en cours de mise au point) aux abonnés afin de leur expliquer en détail cette facture et la suivante.
- o Le journal CUCM et les bulletins municipaux et sites internet relaient en parallèle les informations pratiques dont les coordonnées des services et accueils.

M. Olivier PERRET soutient qu'une communication simple est souhaitable par le biais de courriers et/ou de schémas synthétisant le mécanisme et mettant en valeur uniquement les points clés.

M. David DEMERET le rejoint ; trop d'information peut tuer l'information.

Par ailleurs, M. LE DILOSQUER explique qu'en faisant trop de communication, le risque est d'amener les gens à se poser des questions sur des points qui ne changent pas et dès lors d'accentuer leurs craintes.

Actuellement, les services de Véolia reçoivent environ 300 appels par jour et le temps d'attente dans les boutiques a parfois atteint 2h (rappel : 45 000 abonnés). Les précédentes informations transmises avec les deux premiers courriers n'étaient peut-être pas forcément suffisamment claires et visibles mais elles étaient jointes. Les abonnés paraissent être bien informés sur les moyens de contact. L'information qui sera jointe au 3^{ème} courrier sera plus synthétique.

M. LE DILOSQUER insiste sur le fait que les personnes en demande de renseignements sont globalement satisfaites des explications données par les services. Il s'agit principalement d'abonnés ayant reçu des mensualités à venir plus importantes du fait du décalage des périodes de facturation.

Le nombre d'appels semble se stabiliser voire baisser et les prochaines informations viseront à en diminuer le nombre ; sachant toutefois qu'il y aura toujours des incompréhensions à traiter au cas par cas. Les services prennent le temps de donner les explications nécessaires et proposent de modifier le montant des mensualités conformément au souhait des abonnés.

2. Questions diverses

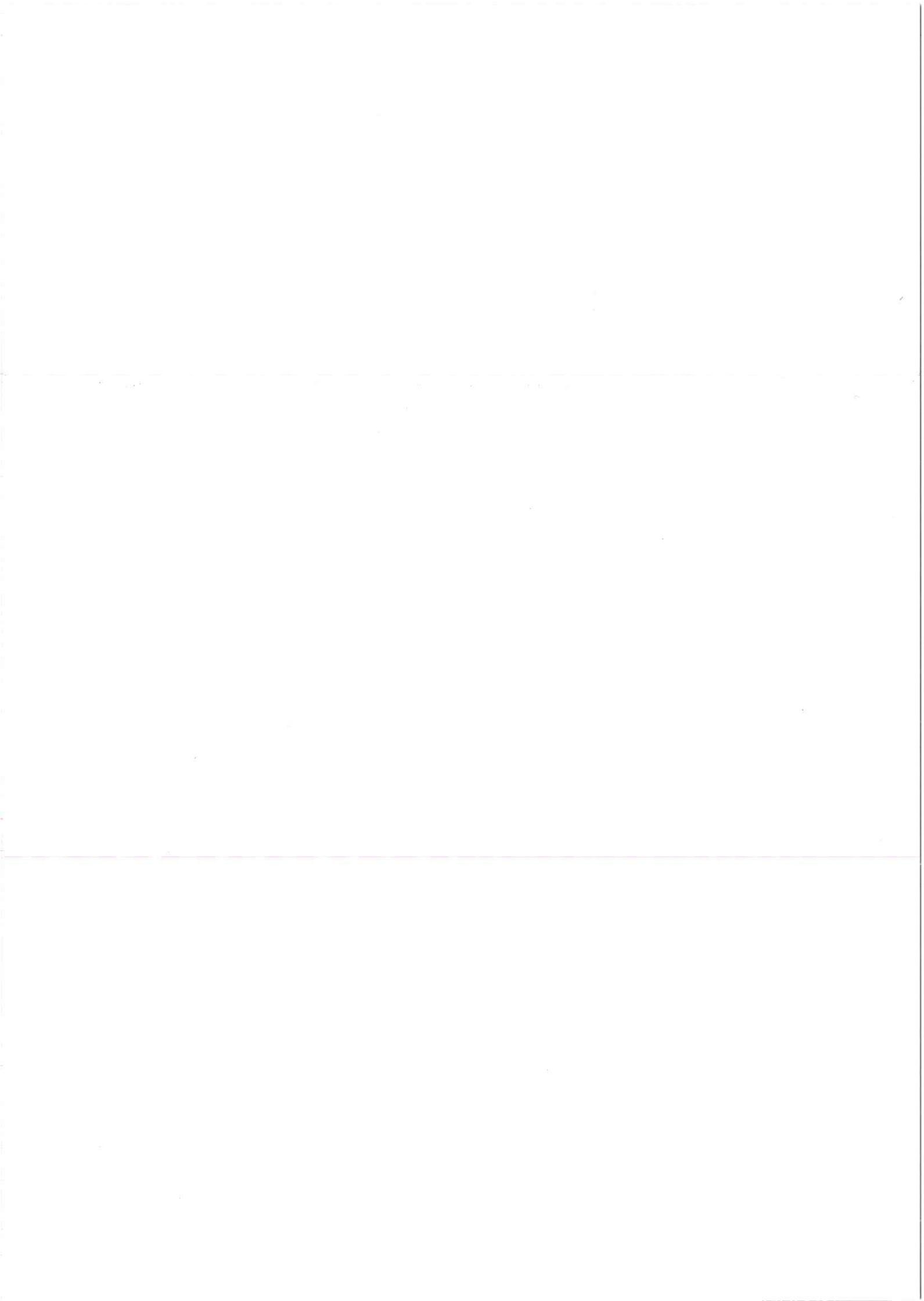
Néant.

La commission se termine à 15h30.

Pour le président et par délégation,
La présidente de la CCSPL,

Montserrat REYES





Le Creusot, le 21 juin 2018

COMPTE-RENDU
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
DU MERCREDI 20 JUIN 2018
(Château de la Verrerie)

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 20 juin à quatorze heures trente, la Commission consultative des services publics locaux, régulièrement convoquée, s'est réunie en séance, au salon d'angle du Château de la Verrerie au Creusot, sous la présidence de Mme Montserrat REYES, présidente de la CCSPL par délégation du président.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Montserrat REYES - M. Daniel MEUNIER - M. Jean-François JAUNET - Mme Sylvie LECOEUR - M. Olivier PERRET - M. Jean-Luc GISCLON

M. Samuel DUGAST - M. Jérôme FERRACCI - M. Joseph CORDOANO - Mme Carine CHAPON

M. Bruno RAMPON (GrDF) - Mme Armelle GOYARD (GrDF) - M. Jean-Paul BUCHILLET (GrDF) - M. Romain COULEVARD (Creusot Montceau Transports) - Mme Emmanuelle FRADE (Creusot Montceau Transports) - M. Adam PAWELA (Creusot Montceau Recyclage)

Mme Colette BURY (Confédération Nationale du Logement) - M. Paul DEROCHE (Confédération Nationale du Logement) - M. Joël DOUSSOT (Confédération Nationale du Logement)

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. David MARTI - M. Lionel DUPARAY - Mme BLONDEAU-CIMAN - M. Alain PHILIBERT - M. Gilles DUTREMBLE

M. Bernard PAGNY (UFC Que Choisir) - M. Jean-François JANIAUD (Confédération Nationale du Logement)

M. David DEMERET (VEOLIA) - M. Bruno VIEILLE (SAUR) - M. Marc ESTEBAN (SAUR)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Daniel MEUNIER

M. PAWELA souligne que CMR n'a pas été énormément impacté par ce problème car la qualité du tri est bonne voire très bonne. De plus, l'effet médiatique a diminué l'ascension de la vente de ce produit.

M. JAUNET en profite pour informer que de nouvelles résines avec de meilleures vertus vont voir le jour très prochainement.

- Transports

M. Jérôme FERRACCI présente le document joint en annexe.

M. Daniel MEUNIER rappelle qu'en 2016 le réseau mis en place était destiné à favoriser les déplacements des publics cibles identifiés par la CUCM. L'année 2017 a permis de réaliser des ajustements formalisés dans le cadre d'avenants notamment suite à la demande d'usagers ou consécutifs à des travaux. Au Creusot par exemple, le plan de transport a dû être modifié suite aux travaux du pont de la Gare. A Montceau, le temps de présence sur le marché a été allongé pour répondre aux attentes des usagers. Il ajoute que le travail se poursuit sur l'accessibilité des arrêts de bus.

M. FERRACCI indique qu'un service spécifique a été mis en place pour la première fois en 2017 intitulé « Mon bus de l'été » sur les bassins du Creusot et de Montceau. Des bus et horaires complémentaires ont été ajoutés durant la période estivale afin que les usagers puissent profiter des animations organisées dans le cadre d'une part, de l'été du Lac à Montceau, et d'autre part, des beaux bagages au Creusot.

Il ajoute que CMT a développé des actions marketing offensives en dotant notamment ses véhicules du wifi ou encore en étant présent sur les réseaux sociaux.

Pour ce qui est de la qualité du service, 93% des véhicules passent à l'heure aux arrêts de bus. Sept sinistres ont été enregistrés en 2017 : 4 sur le secteur nord et 3 sur le secteur sud. Parmi ces 7 sinistres: 6 sont des accidents de la circulation et 2 avec responsabilité.

M. COUVELARD précise que pour l'un des accidents avec responsabilité, un chauffeur a touché un véhicule en prenant un virage.

M. Jean-Luc GISCLON demande si des actions sont mises en place à l'égard des chauffeurs en cas de sinistre.

M. COUVELARD lui explique que des actions de prévention sont mises en œuvre de manière générale. Les chauffeurs sont accompagnés en interne par des formateurs qui assurent un suivi. Depuis cette année, une prime pour la qualité du service a été mise en place.

M. FERRACCI ajoute que ce suivi interne s'ajoute à la formation obligatoire des chauffeurs qui doit être renouvelée tous les cinq ans et à la visite médicale annuelle.

Il rappelle les événements organisés à l'occasion de la semaine de la mobilité outre la gratuité des bus : présence sur les principaux marchés de la CUCM, opérations «J'apprends mon bus » avec les résidences de personnes âgées ou encore découverte du vélo à assistance électrique.

M. GISCLON demande s'il est possible de constater une augmentation de la fréquentation des bus à l'issue de la semaine de la mobilité.

Mme Emmanuelle FRADE lui répond qu'il a effectivement été possible de mesurer un effet sur le nombre d'abonnements vendus à l'issue de cet événement.

M. MEUNIER rappelle qu'il est important d'accompagner les personnes d'un certain âge afin qu'elles puissent emprunter les transports en commun.

M. FERRACCI ajoute que les opérations précitées seront reconduites en 2018. Il fait un point sur la fréquentation en 2017 : 497 576 voyages ont été dénombrés soit 48% sur les lignes du Creusot et 42% sur celles de Montceau. La fréquentation évolue régulièrement.

Suite à la question de M. GISCLON, il explique qu'il est difficile d'effectuer une comparaison par rapport à 2016 puisque le nouveau réseau a été mis en place en cours d'année et l'ancien réseau transportait des usagers scolaires.

2. Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service des déchets

M. Samuel DUGAST présente le document joint en annexe.

Suite à l'interrogation de M. Olivier PERRET, il indique que comparer la fréquentation des déchèteries est difficilement réalisable avant 2016 car le contrôle d'accès n'était pas encore mis en place. Toutefois, si l'on se réfère aux agents en place et à leur ressenti, le niveau de fréquentation a augmenté ces dernières années.

Mme BURY aborde la problématique des encombrants et du fait que les usagers ne les apportent pas nécessairement en déchèterie. Il faudrait communiquer davantage auprès des usagers pour rappeler que les points d'apports volontaires ne sont pas là pour recevoir des encombrants.

M. JAUNET explique que pour l'habitat collectif et les points d'apports volontaires, il a été convenu avec l'OPAC qu'il conserve temporairement les encombrants et les fasse évacuer ultérieurement.

M. DUGAST précise qu'il est parfois possible d'identifier les auteurs de dépôts sauvages.

M. JAUNET ajoute qu'à l'heure actuelle la question des dépôts sauvages relève du pouvoir de police du maire ce qui n'est pas nécessairement cohérent eu égard à la compétence de la Communauté Urbaine en matière de déchets. La législation devrait être modifiée prochainement.

3. Projet d'avenant n°7 à la délégation de service public en matière de transports urbains

M. Daniel MEUNIER présente le projet d'avenant n°7 à la délégation de service public en matière de transports. Il indique que le transport doit être un moyen de préserver du lien social particulièrement pour les publics en difficultés. L'idée est donc de remettre en place pour l'année 2018 les bus de l'été. Les jeunes pourront ainsi profiter des activités estivales mises en place.

A l'heure actuelle, et pour répondre à l'interrogation de M. GISCLON, il n'est pas prévu pour le secteur de Montceau de desservir le site d'accrobranche situé à Blanzay. A terme, une réflexion doit être menée portant sur le maillage complet de la CUCM.

Mme BURY ajoute qu'il est nécessaire de communiquer auprès de la population afin qu'elle soit informée et utilise ces bus de l'été.

M. MEUNIER indique que l'information a été transmise aux communes afin qu'elles fassent le relais auprès de leurs habitants.

M. FERRACCI explique que près de 26 communiqués de presse sont prévus pour relayer l'information. Il répond à M. GISCLON que la chaîne France 3 n'est pas intéressée pour diffuser des spots publicitaires sur des événements locaux comme ceux évoqués. Il explique également que les ajustements du réseau ont été réalisés au plus juste compte tenu des coûts afférents.

Mme BURY profite de l'occasion pour rappeler qu'il faudra voir s'il est possible de modifier l'arrêt pour le rapprocher de la nouvelle résidence Salengro.

M. FERRACCI lui répond que la demande sera étudiée, peut-être avec la ligne M4 et dans le cadre des travaux d'accessibilité.

4. Projet d'avenant n°6 à la délégation de service public en matière de traitement des déchets ménagers.

Mme Montserrat REYES présente le projet d'avenant n°6 à la délégation de service public en matière de déchets ménagers.

Elle prend note de la demande de Mme BURY de communiquer aux membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux les présentations synthétiques avec la convocation pour faciliter la compréhension des différents documents.

5. Questions diverses

Néant.

La commission se termine à 17h00.

Pour le président et par délégation,
La présidente de la CCSPL,

Montserrat REYES



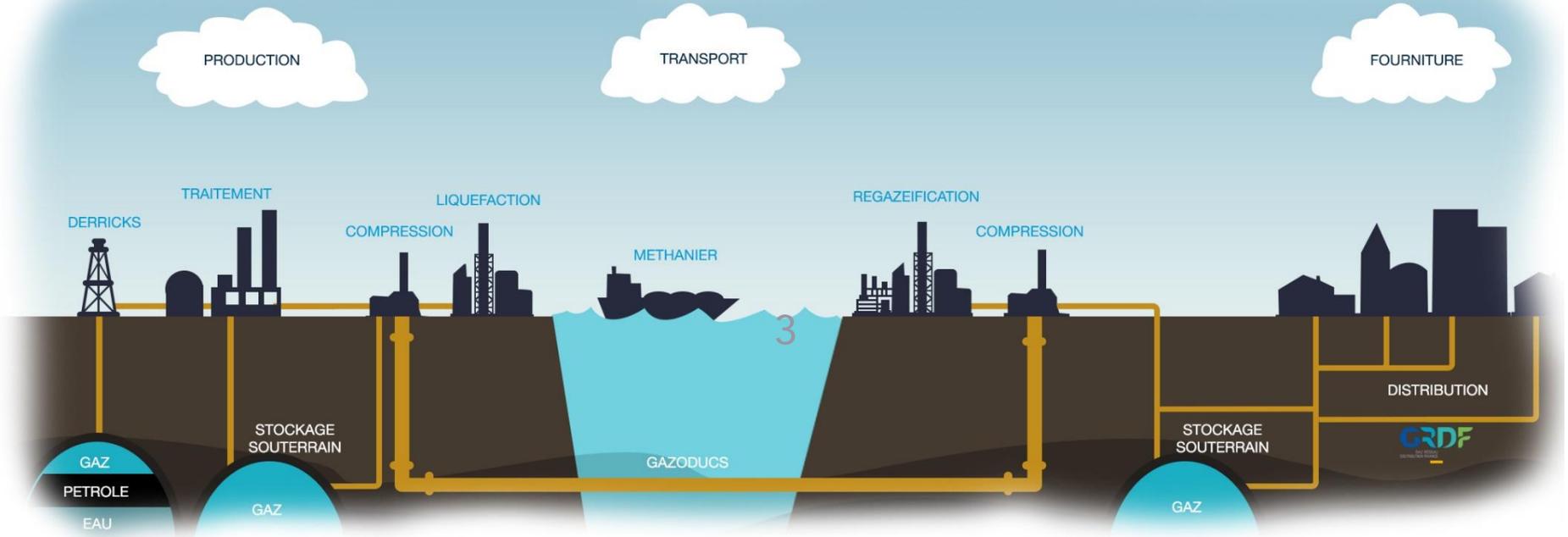


Compte rendu d'activité de concession 2017

CUCM



- 1. Notre mission de service public**
2. Le patrimoine de votre concession
3. La gestion du réseau et de la clientèle
4. L'économie de la concession
5. Enjeux et perspectives du gaz naturel



La distribution de gaz naturel est une activité régulée.

Si la vente du gaz naturel s'exerce dans la sphère concurrentielle, la distribution du gaz naturel et la gestion du réseau restent dans le domaine non concurrentiel et liées au service public. GRDF garantit ainsi un accès équitable au réseau de distribution à tous les fournisseurs de gaz naturel. Vous leur achetez du gaz, et GRDF l'acheminement.

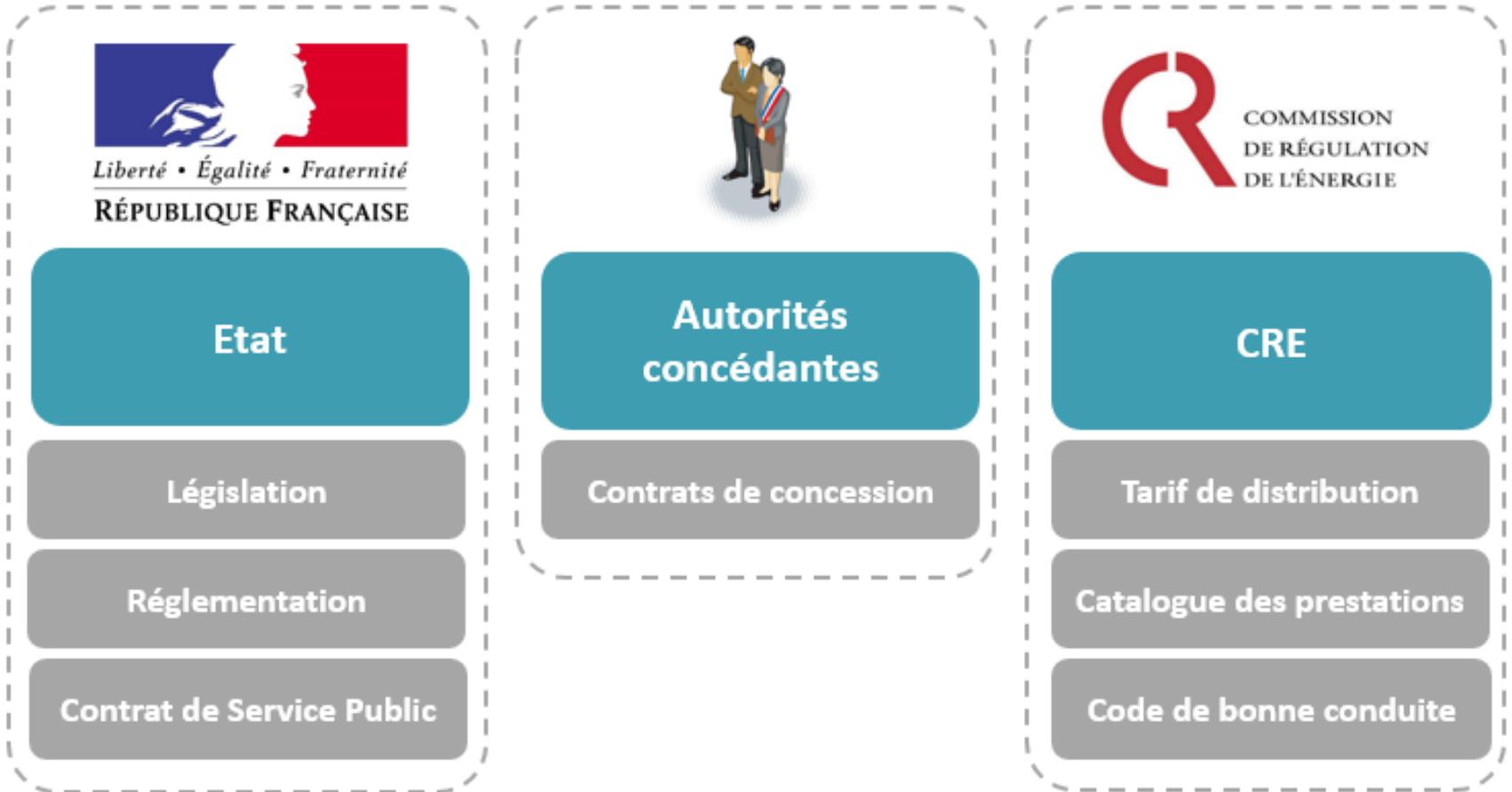
Les missions de GRDF



Dans un système concessif, le concessionnaire GRDF :

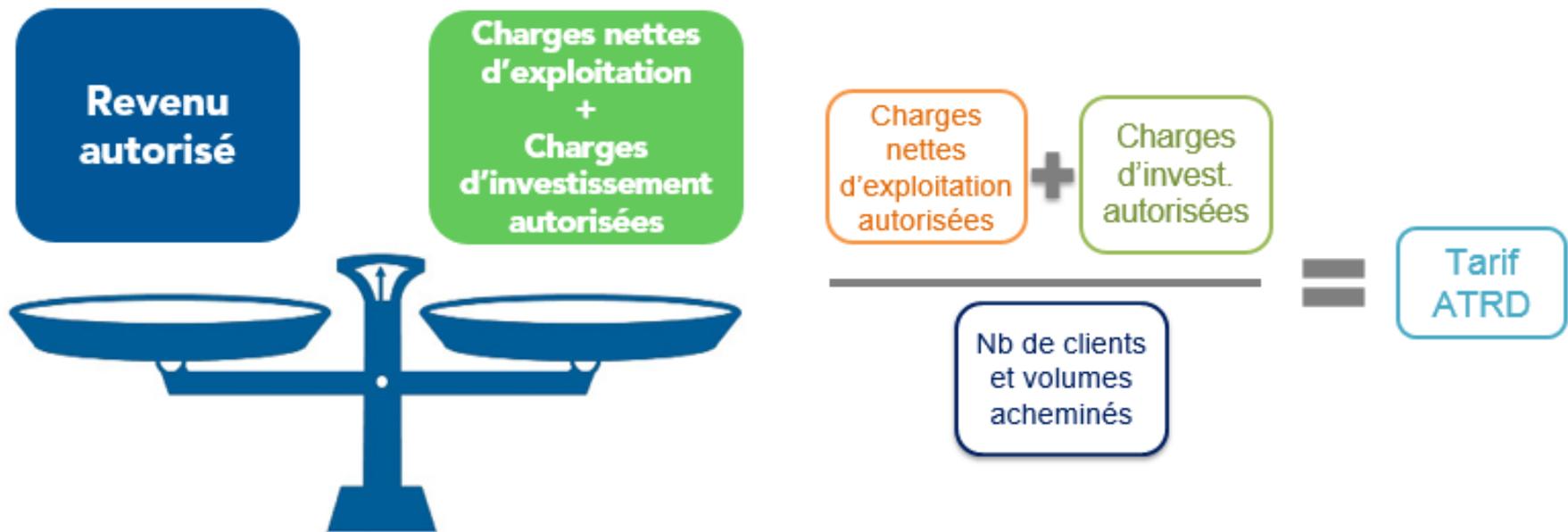
- est le principal investisseur
- exploite les ouvrages à ses risques et périls

Une activité encadrée



Les autorités concédantes assurent le suivi de l'activité concessionnaire exercée par GRDF.

Le tarif de distribution

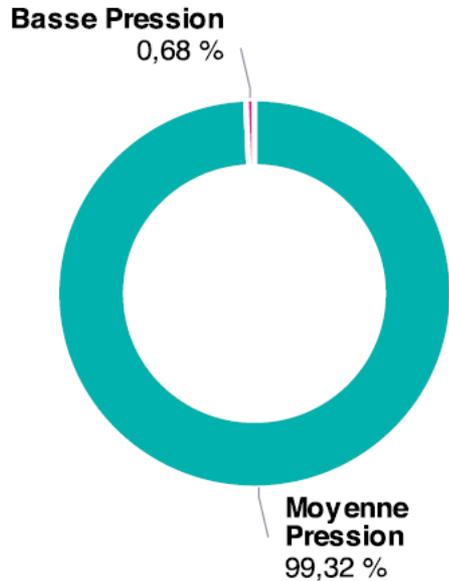


Le modèle économique de GRDF est régi par le principe de la péréquation tarifaire. Le tarif est défini par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), tous les 4 ans, pour permettre à GRDF de couvrir les charges d'exploitation et de capital d'un distributeur efficace.

1. Notre mission de service public
- 2. Le patrimoine de votre concession**
3. La gestion du réseau et de la clientèle
4. L'économie de la concession
5. Enjeux et perspectives du gaz naturel

L'inventaire du réseau par type de pression

Répartition des canalisations par pression en 2017



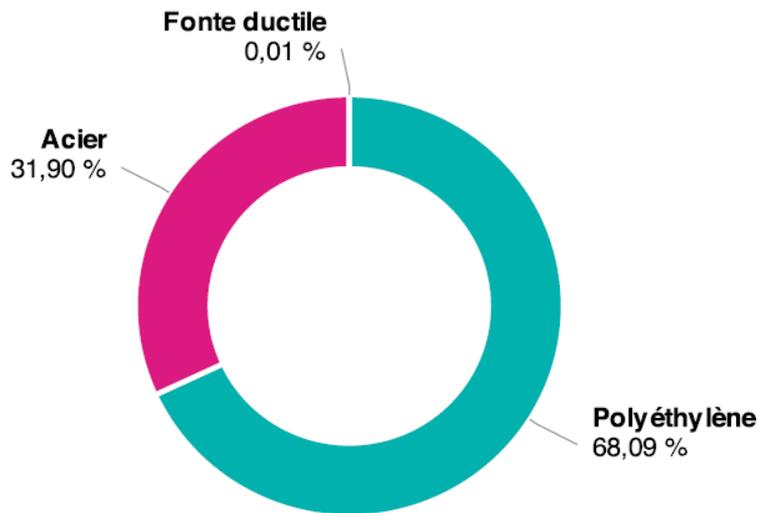
Historique de la répartition par pression (en mètres de canalisations)



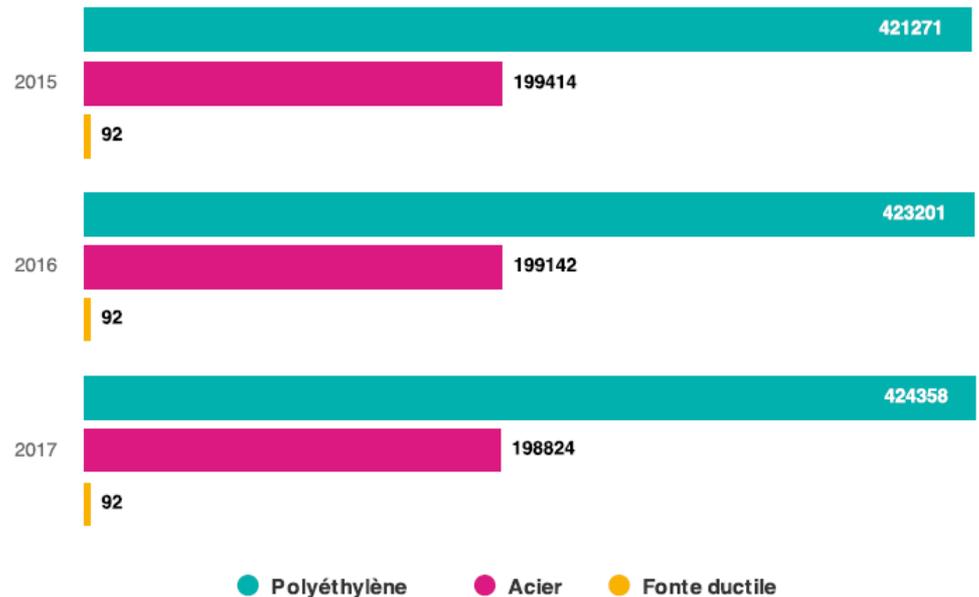
En 2017, la longueur totale du réseau sur votre concession est de 623,27 km. Cette longueur était de 622,44 km en 2016, et de 620,78 km en 2015.

L'inventaire du réseau par matière

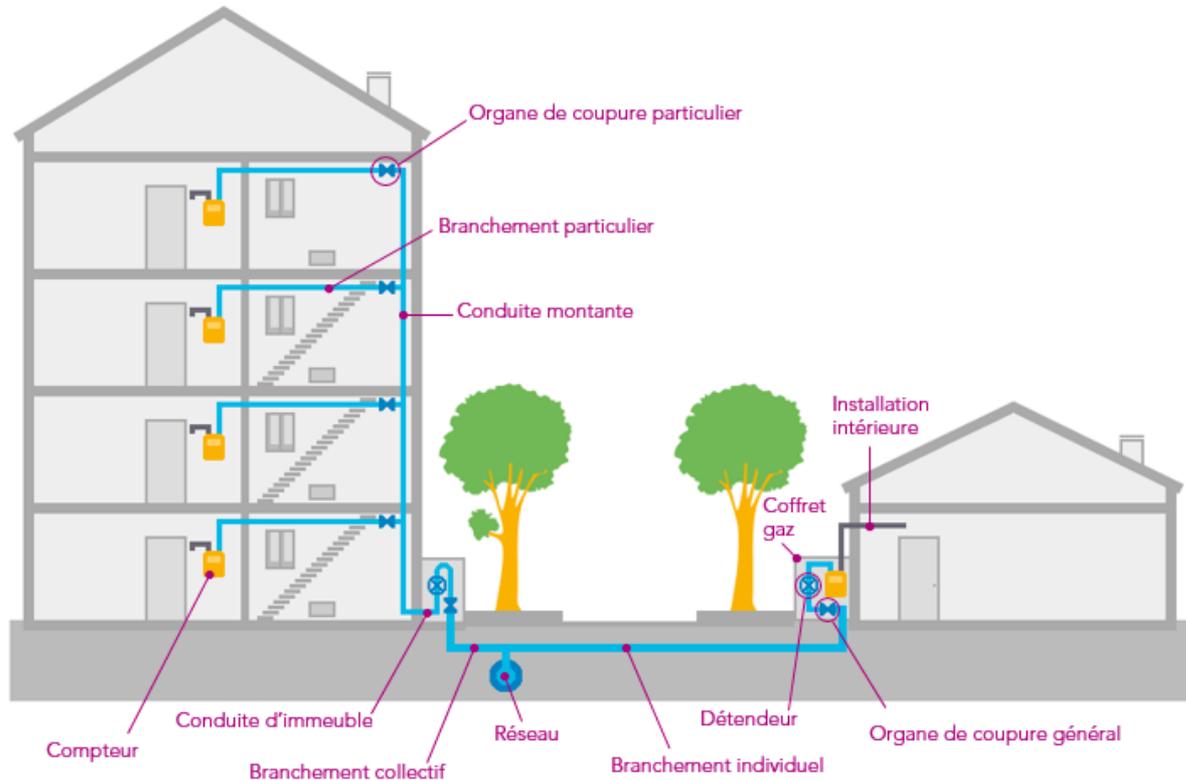
Répartition des canalisations par matière en 2017



Historique de la répartition par matière (en mètres de canalisations)



L'inventaire par type d'ouvrage



Inventaire des ouvrages

	2017	2016	2015
Postes de détente réseau	46	47	47
Robinetts de réseau	289	295	298
Branchements collectifs	2 504	1 945	1 490

Cartographie du réseau



La cartographie de votre réseau est accessible par convention (pour intégration sur un SIG) ou sur votre espace privé Ma Concession Gaz.

Sur votre concession, le taux de réseau en classe A sur les réseaux neufs et renouvelés est proche de 100%.

En 2017, 181 actes de mise à jour de la cartographie ont été lancés sur le périmètre de votre concession.

Les principaux chantiers

Travaux de Développement

RUE DE MACON - MONTCHANIN	348 m
RUE DU BEUVRAY - MARMAGNE	209 m
RUE DU PUIITS WILSON - MONTCHANIN	158 m

Travaux de Déplacement

ROUTE DE PERRECY - GENELARD	155 m
AVENUE DE L'EUROPE - LE CREUSOT	127 m
RUE DES PECHEURS - TORCY	99 m

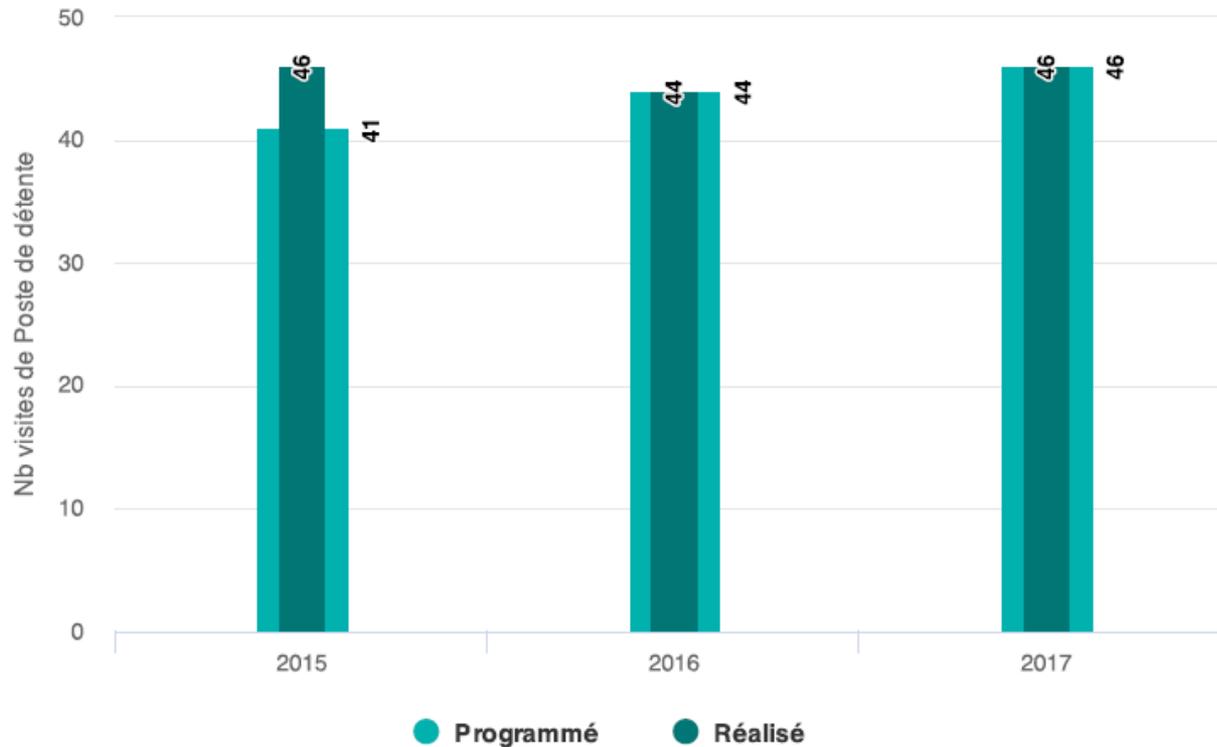
Travaux d'Adaptation et de Modernisation

TRAVERSE DE MONTPORCHER - LE CREUSOT	77 m
RUE LAPEROUSSE - LE CREUSOT	1 m

1. Notre mission de service public
2. Le patrimoine de votre concession
- 3. La gestion du réseau et de la clientèle**
4. L'économie de la concession
5. Enjeux et perspectives du gaz naturel

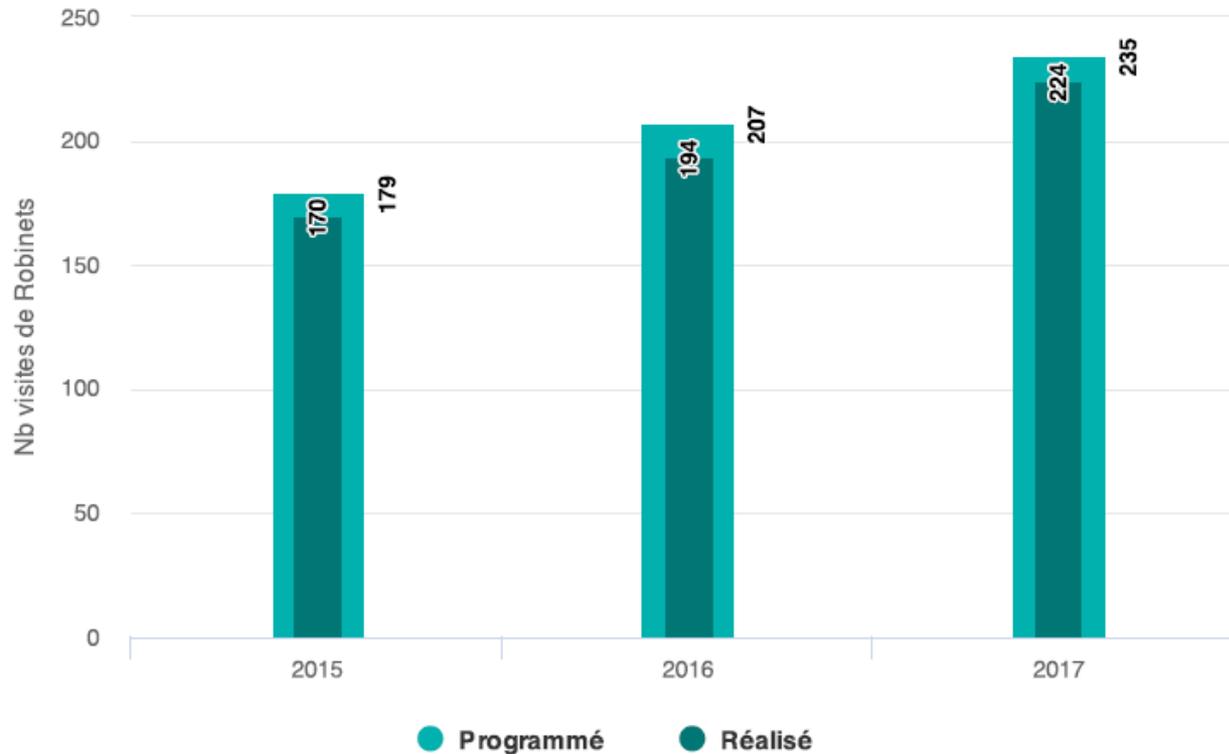
La maintenance des ouvrages

Maintenance des postes de détente réseau (en nombre de visites)



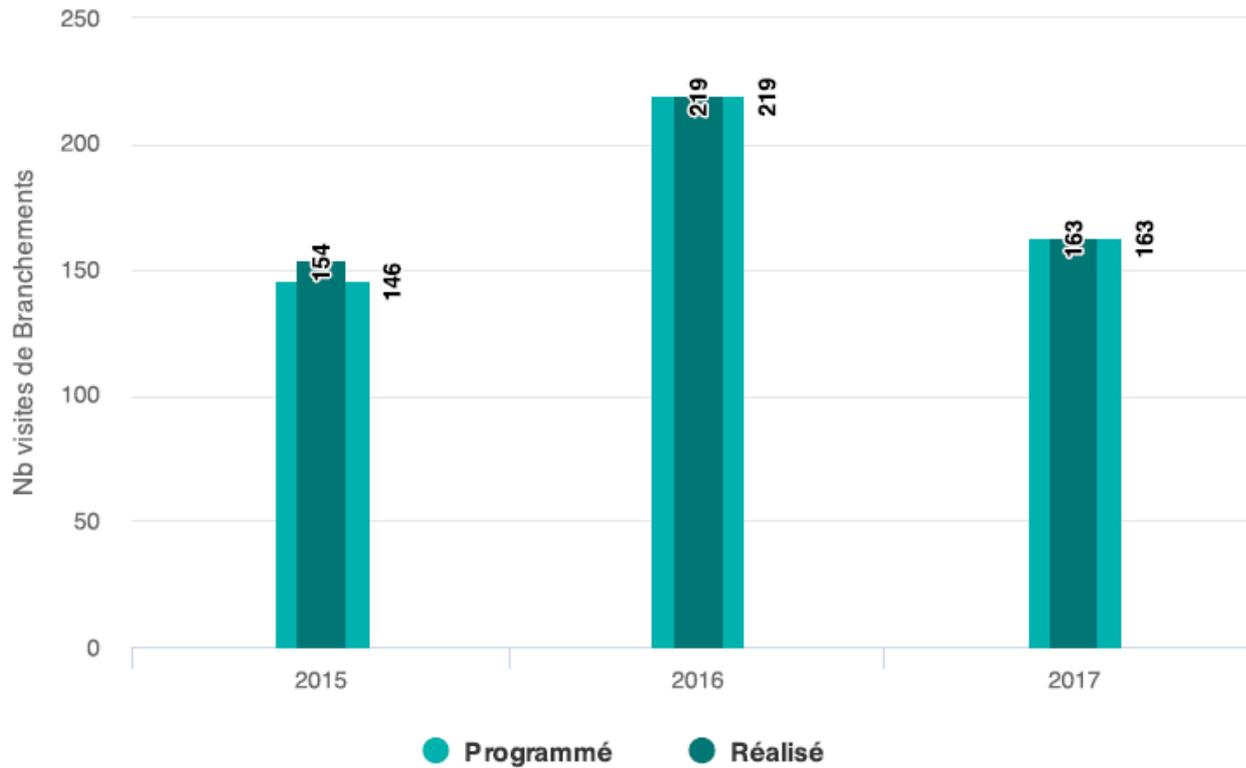
La maintenance des ouvrages

Maintenance des robinets de réseau (en nombre de visites)



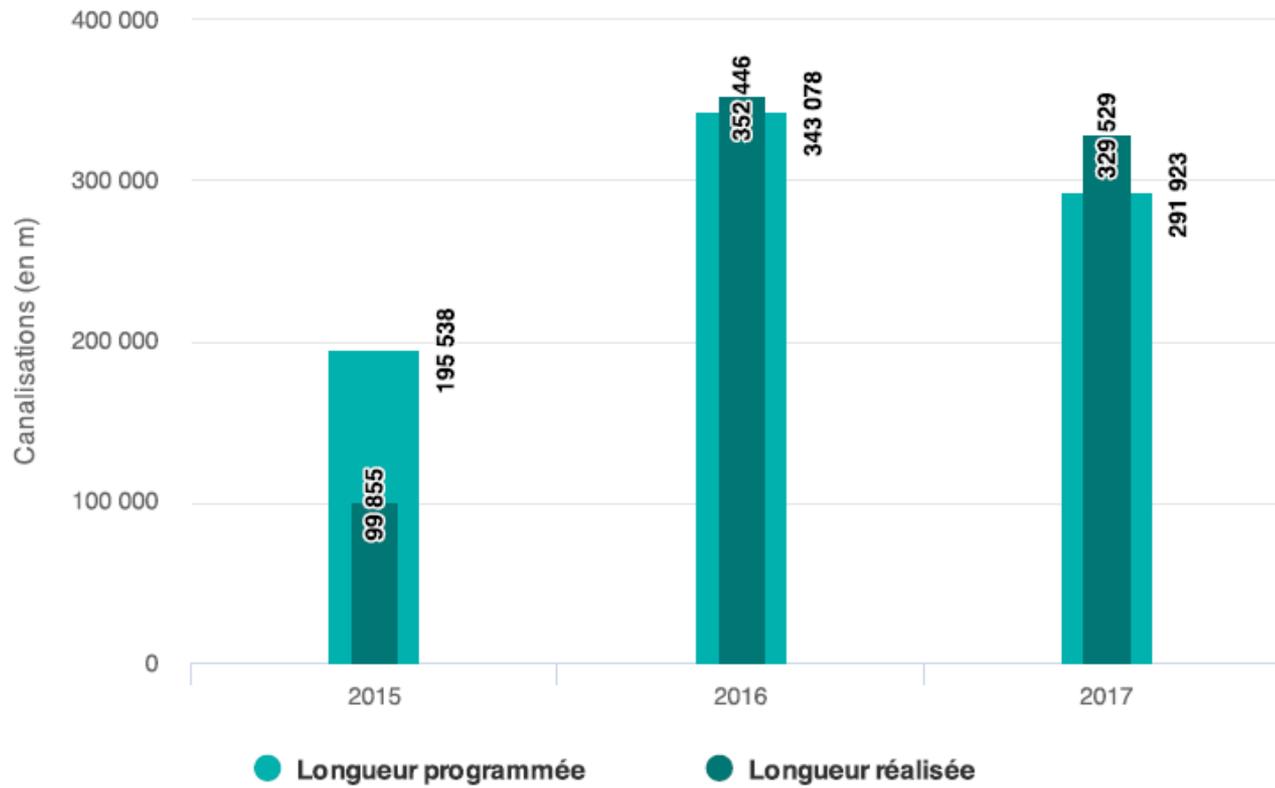
La maintenance des ouvrages

Maintenance des branchements collectifs (en nombre de visites)



La surveillance du réseau

Surveillance du réseau (programmation et réalisation)



La sécurité des installations intérieures

En complément de la réglementation, GRDF mène une politique de prévention basée sur :

- la réalisation d'actions de communication sur la sécurité des installations, à destination des utilisateurs,
- la proposition de diagnostics sur les installations intérieures remises en service après une interruption de plus de 6 mois. Dans ce cas, le coût du diagnostic est pris en charge par GRDF.

En 2017, sur votre concession :

- 392 diagnostics ont été réalisés au niveau de la concession suite à l'accord du client,
- 5 situations de danger - grave et immédiat - ont été mises en évidence nécessitant une interruption de la fourniture de gaz, afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

La vérification des dispositifs de comptage



Dépose et Pose des Compteurs

Type de compteur	Périodicité	2017	2016	2015
Compteurs domestiques à soufflets	20 ans	1 153	820	542
Compteurs industriels à soufflets	15 ans	27	58	24
Compteurs industriels à pistons rotatifs ou de vitesse	5 ans	28	28	36

Les appels de tiers

Total des appels de tiers (clients, pompiers, collectivités locales...)

669 → 737
en 2016 en 2017

Dépannage

316 → 372
en 2016 en 2017

Intervention sécurité

353 → 365
en 2016 en 2017

Les incidents

Nombre total d'incidents

294 → 363
en 2016 en 2017

Clients concernés par une interruption
de livraison suite à un incident

337 → 563

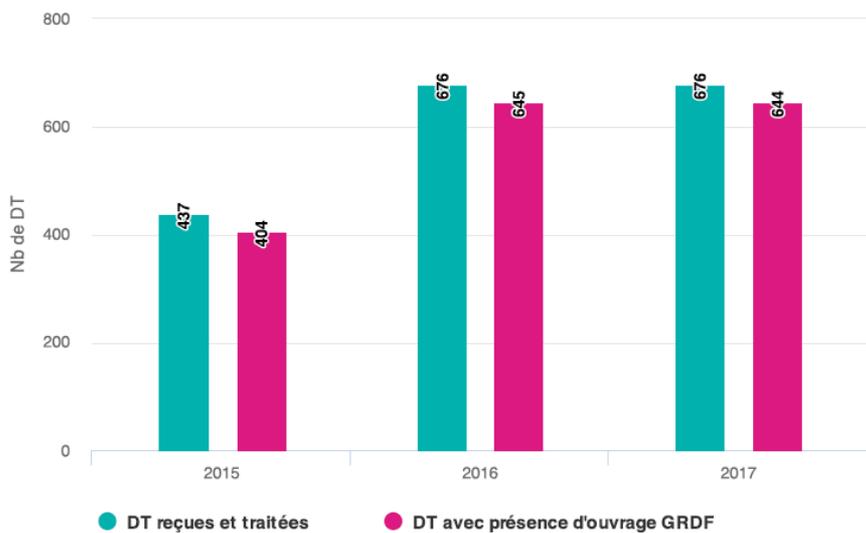
URGENCE SECURITE GAZ

0 800 47 33 33 Service & appel gratuits

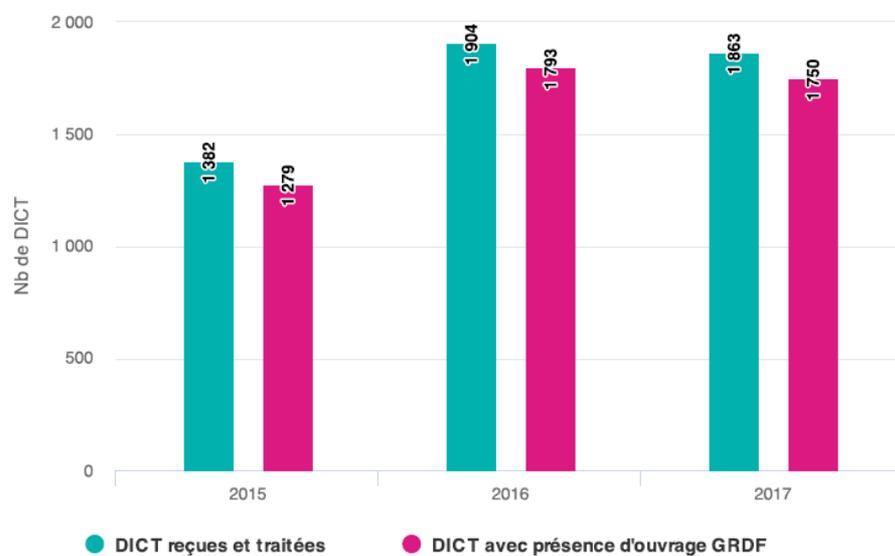
La prévention des dommages

Suivi des travaux tiers

Evolution du nombre de DT

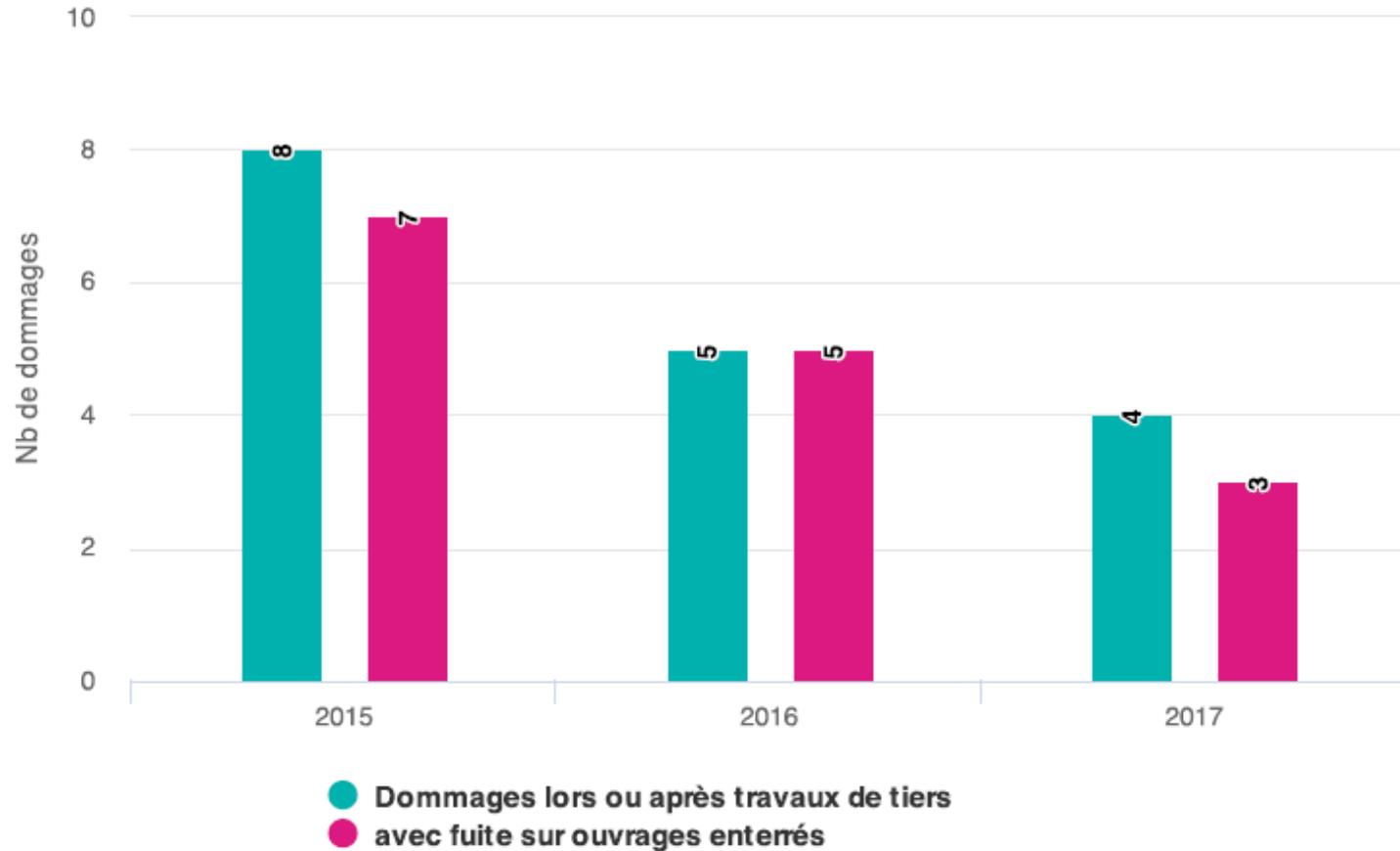


Evolution du nombre de DICT



La prévention des dommages

Dommages aux ouvrages



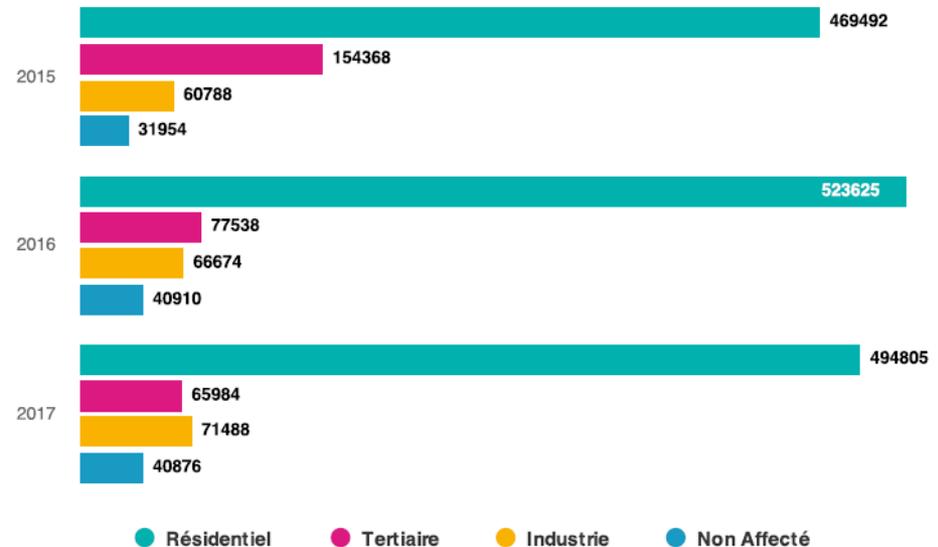
La gestion de la clientèle

Clients et consommations

Evolution du nombre de clients par secteur d'activité



Evolution des quantités acheminées (en MWh) par secteur d'activité



En 2017, le nombre total de clients sur votre concession est de 29 968. Ce nombre total était de 29 1349 en 2016, et de 29 396 en 2015.

En 2017, la quantité totale de gaz acheminé sur votre concession est de 673 GWh. Cette quantité était de 709 GWh en 2016, et de 717 GWh en 2015.

La gestion de la clientèle

Prestations

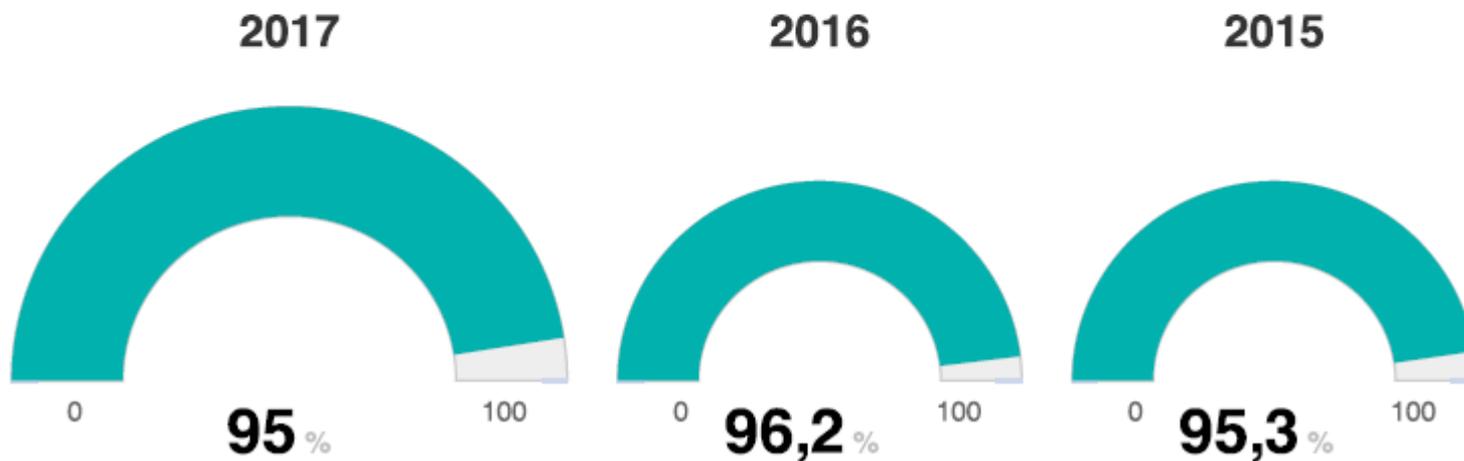
Principales demandes de prestations réalisées

	2017	2016	2015
Mise en service (avec ou sans déplacement, avec ou sans pose compteur)	3 857	3 511	3 718
Mise hors service (initiative client ou fournisseur)	3 100	2 901	2 992
Intervention pour impayés (coupure, prise de règlement, rétablissement)	235	470	534
Changement de fournisseur (avec ou sans déplacement)	1 545	1 130	1 189
Demande d'intervention urgente ou express par rapport au délai standard	152	192	238
Déplacement vain	173	124	119
1ère MES	172	136	222

La gestion de la clientèle

Qualité de service

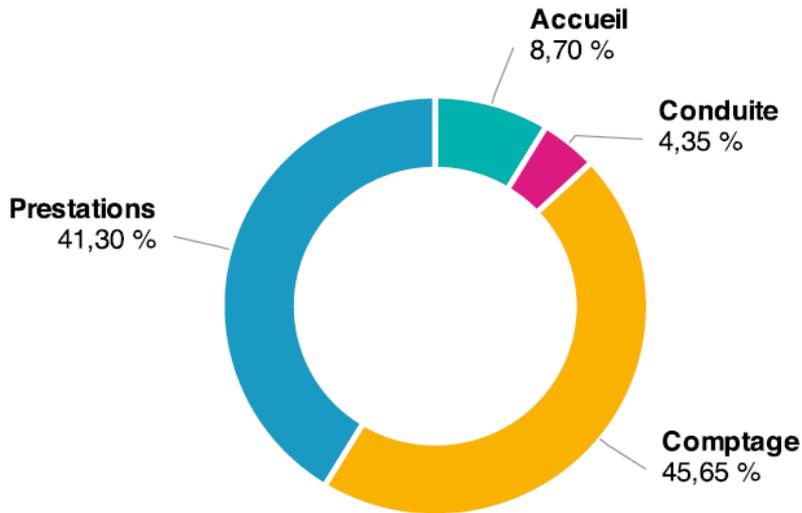
Taux de respect du délai catalogue des demandes reçues des fournisseurs



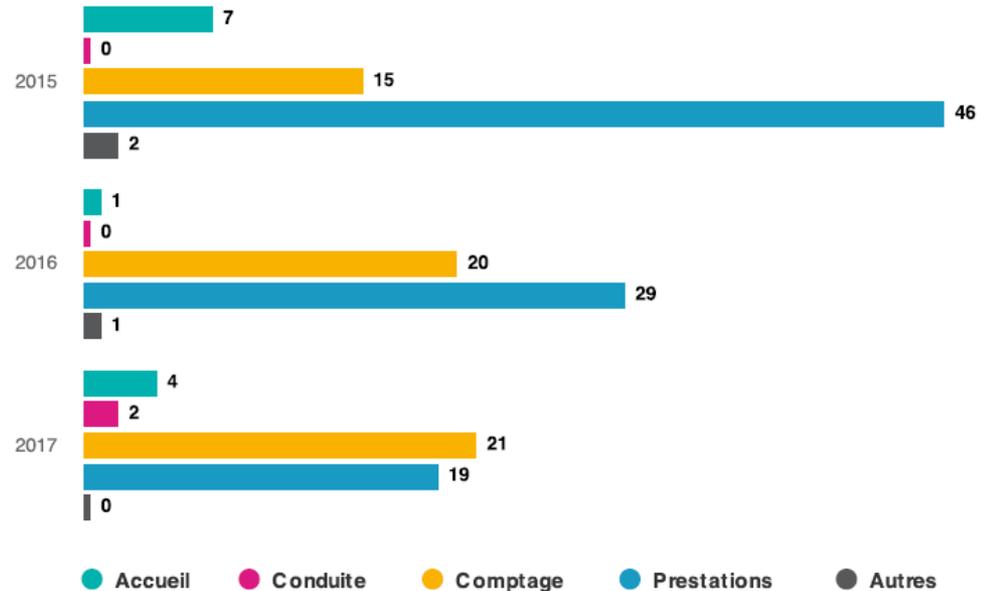
La gestion de la clientèle

Evolution des réclamations

Répartition des motifs de réclamations en 2017



Evolution du nombre de réclamations par motif



1. Notre mission de service public
2. Le patrimoine de votre concession
3. La gestion du réseau et de la clientèle
- 4. L'économie de la concession**
5. Enjeux et perspectives du gaz naturel

Les investissements réalisés et prévisionnels

Par finalité - flux (montant en k€)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TOTAL	1 421	1 261	1 528	1 581	1 187	1 171
Développement du réseau	443	414	383	320	365	365
Déplacements d'ouvrages à la demande de tiers	151	169	276	240	160	100
Adaptation et sécurisation des ouvrages	248	96	228	190	116	86
Comptage	148	125	130	158	161	269
Autres	432	457	510	673	384	350

Le compte d'exploitation synthétique

(montant en k€)

	2017	2016	2015
Produits	9 165	9 416	8 836
Recettes liées à l'acheminement du gaz naturel	8 623	8 918	8 342
Recettes liées aux prestations complémentaires	542	499	494
Recettes Acheminement du gaz vers réseau aval hors zone de desserte péréquée	0	0	0
Charges	7 703	7 896	8 189
Charges d'exploitation	3 978	4 182	4 166
Charges liées investissements sur les biens concédés	3 066	3 092	3 452
Charges liées investissements autres biens	658	622	571
Total	1 462	1 520	647
Dont impact climatique	215	-106	-231
Dont contribution de la concession à la péréquation tarifaire	587	890	744
Dont part locale de la performance nationale de l'entreprise	659	736	134

La valeur du patrimoine

Origine de financement (montant en k€)

	Financée par GRDF 2017	Financée par Autorité Concédante 2017	Financée par des tiers 2017
Biens concédés (Premier établissement et Renouvellement)	45 787	0	2 037
Branchements (Premier établissement et Renouvellement)	19 739	0	1 128
Branchements - Individuels	12 154	0	611
Branchements - Collectifs	2 364	0	39
Branchements - Conduites montantes	3 799	0	385
Branchements - Conduites d'immeubles	1 422	0	93
Premier établissement hors branchements	19 231	0	829
Canalisations de distribution	18 448	0	827
Installations techniques	780	0	2
Terrains	2	0	0
Renouvellement hors branchements	6 817	0	79
Canalisations de distribution	6 599	0	79
Installations techniques	218	0	0
Autres biens (Premier établissement et Renouvellement)	6 780	0	0
Installations techniques	1 013	0	0
Génie Civil	12	0	0
Terrains	2	0	0
Mobilier et Matériels Divers	580	0	0
Aménagements	532	0	0
Compteurs	1 735	0	0
Véhicules et engins d'exploitation	354	0	0
Immobilisations incorporelles	2 552	0	0

La valeur du patrimoine

Valeur nette réévaluée

	VNR Début d'année 2017	VNR fin d'année 2017	Remb. Eco. Réeval. 2017	Coût de Financement 2017	Charges d'Invest. 2017
Biens concédés (Premier établissement et Renouvellement)	31 148	30 291	1 494	1 573	3 066
Branchements (Premier établissement et Renouvellement)	13 953	13 691	595	706	1 300
Branchements - Individuels	8 833	8 741	360	448	808
Branchements - Collectifs	1 734	1 701	67	88	155
Branchements - Conduites montantes	2 440	2 324	123	122	245
Branchements - Conduites d'immeubles	946	925	44	48	92
Premier établissement hors branchements	13 051	12 531	663	656	1 319
Canalisations de distribution	12 695	12 203	631	638	1 270
Installations techniques	349	321	31	18	49
Terrains	7	7	0	0	0
Renouvellement hors branchements	4 144	4 069	236	211	447
Canalisations de distribution	4 039	3 972	227	206	433
Installations techniques	106	96	9	5	15
Autres biens (Premier établissement et Renouvellement)	2 766	2 694	510	148	658
Installations techniques	203	174	45	10	56
Génie Civil	5	5	0	0	0
Terrains	16	16	0	1	1
Mobilier et Matériels Divers	181	196	41	10	51
Aménagements	256	252	48	14	62
Compteurs	959	937	94	50	144
Véhicules et engins d'exploitation	81	88	36	5	40
Immobilisations incorporelles	1 066	1 025	245	58	303

1. Notre mission de service public
2. Le patrimoine de votre concession
3. La gestion du réseau et de la clientèle
4. L'économie de la concession
- 5. Enjeux et perspectives du gaz naturel**

Gaz renouvelable

Plusieurs filières de production

Déchets



Résidus agricoles



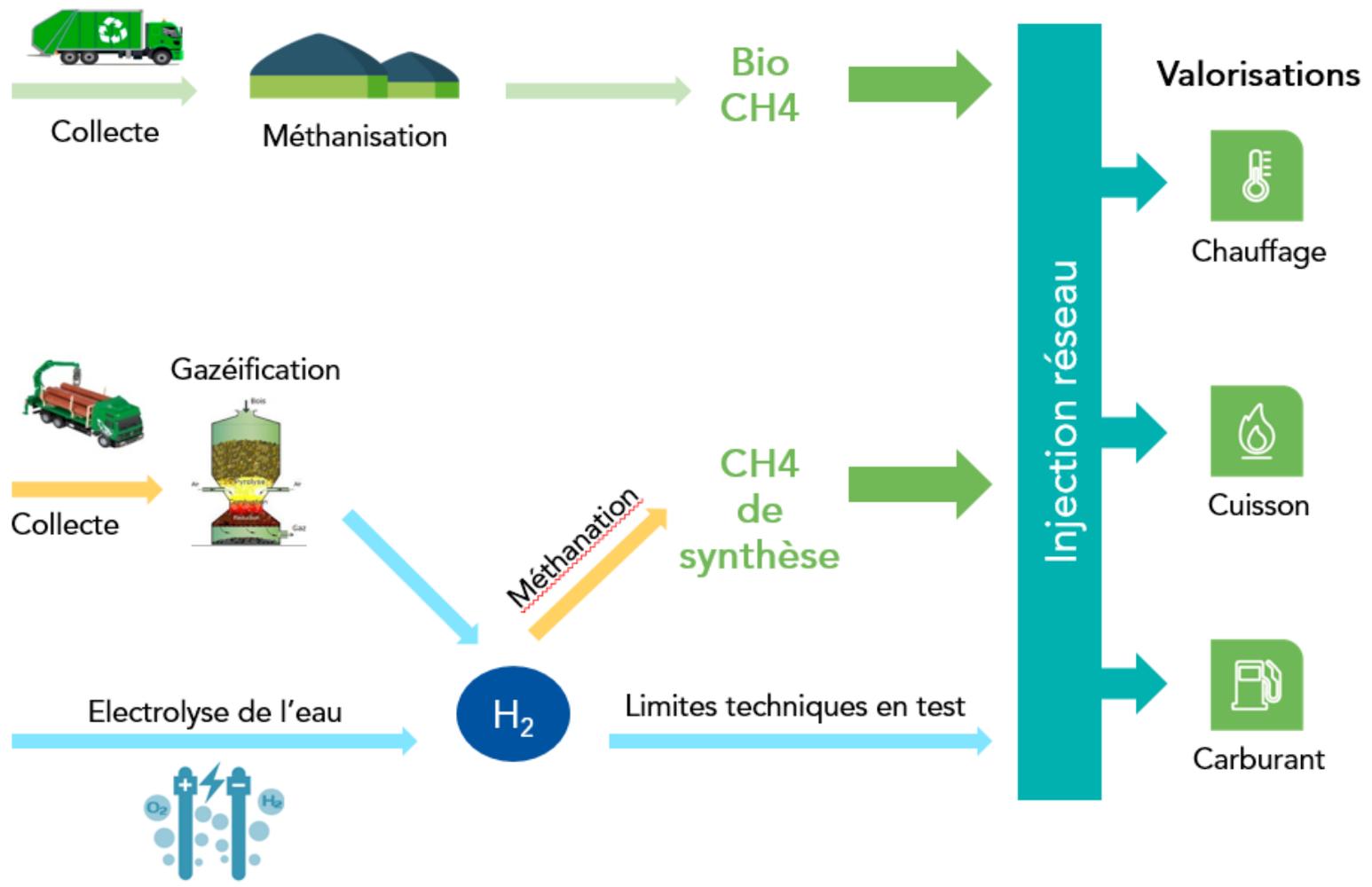
Biomasse ligneuse



Combustibles Solides de Récupération



Electricité renouvelable excédentaire



Gaz renouvelable

Cartographie des projets de sites d'injection

51 projets en Bourgogne-Franche-Comté recensés par GRDF (19 février 2018) dont 2 qui injectent

EFFLUENTS
AGRICILES
ET AGRO-
ALIMENTAIRES

44 projets

DECHETS
URBAINS

1 projet

BOUES DE STATION
D'ÉPURATION
(STEP)

1 projet

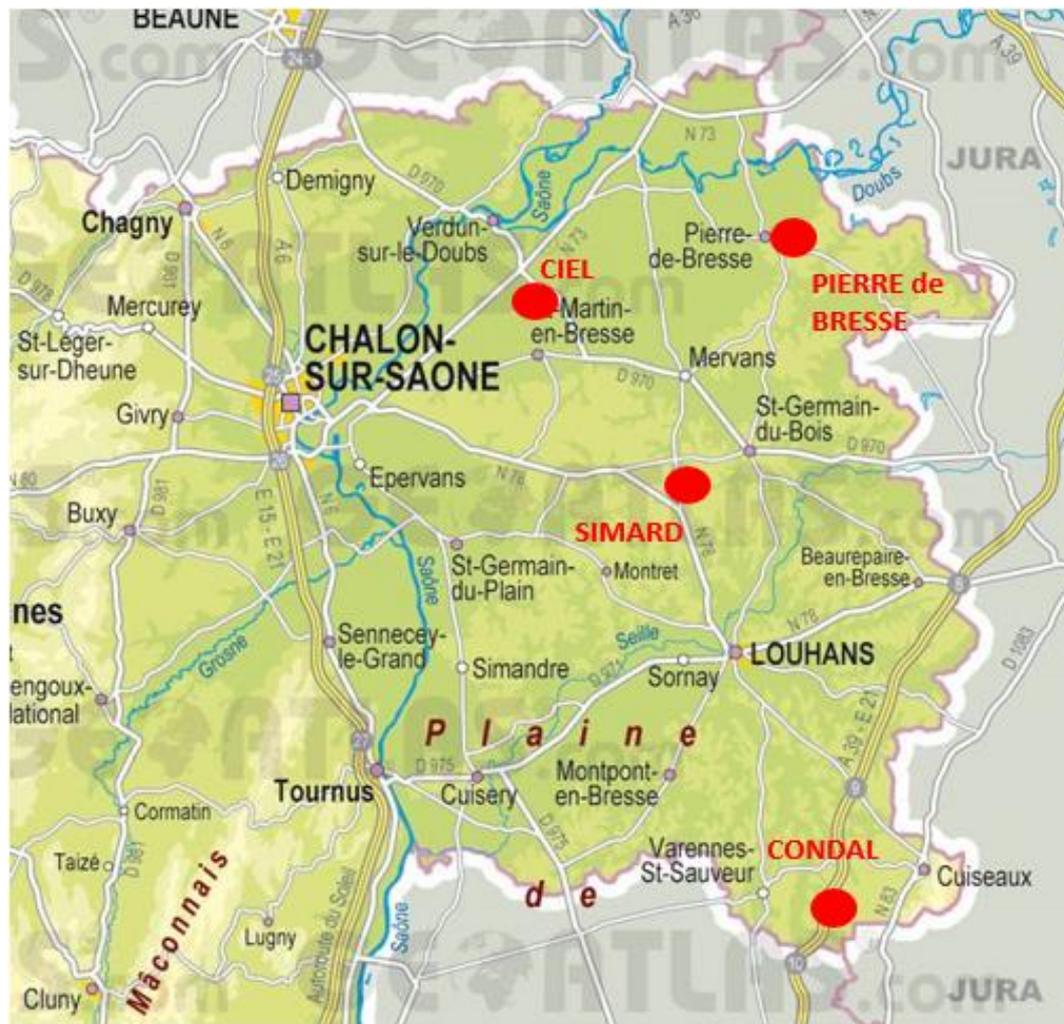
INSTALLATIONS
DE DECHETS
NON-DANGEREUX
(ISDND)

5 projets

L'exemple de la Bresse Bourguignonne

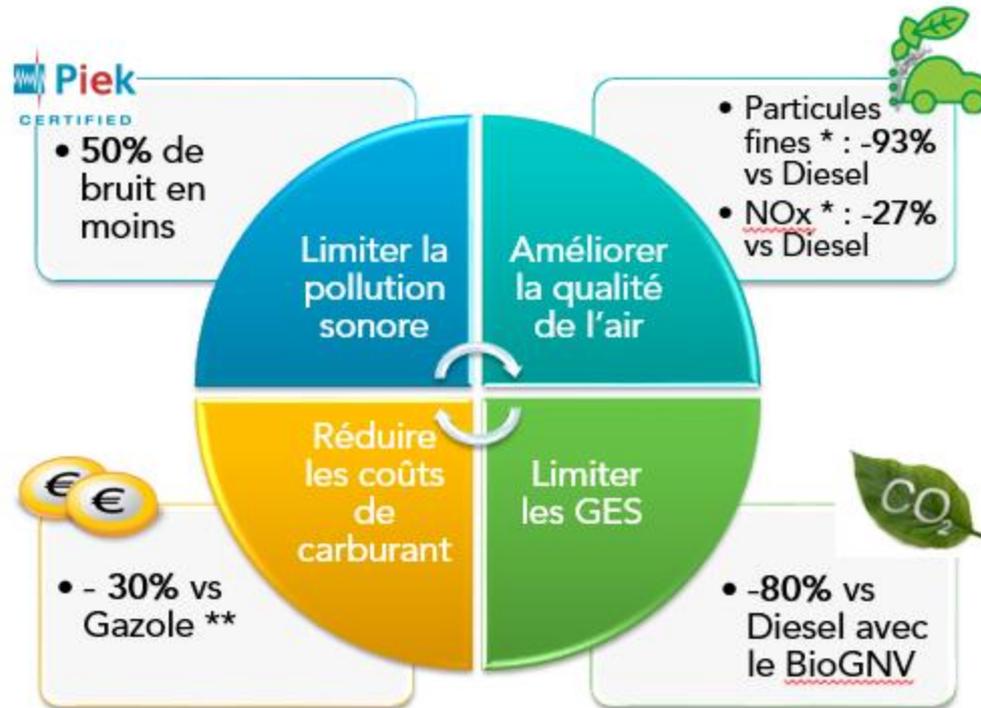
4 unités de méthanisation
en projet

= 30% de la consommation de
gaz de la Bresse Bourguignonne



Secteur mobilité

GNV/BioGNV : Une réponse concrète aux enjeux environnementaux et de santé publique



Moteurs GNV plus simples, notamment au niveau des post-traitements
Technologie adaptée au fonctionnement alternatif (livraison urbaine)

* Source données homologation Iveco, moteur Cursor 8

** Prix public constaté sur l'année 2014, source NGVa, en unité d'énergie équivalente

Vos interlocuteurs GRDF

Pour répondre au mieux aux attentes des collectivités territoriales, les interlocuteurs GRDF sont présents à vos côtés.



Armelle GOYARD

vos conseillère collectivités territoriales.

07 63 23 47 74 | 03 85 32 69 09

armelle.goyard@grdf.fr



Thierry GAY

vos directeur territorial.

06 21 70 82 31 | 03 80 63 45 10

thierry.gay@grdf.fr

Les faits marquants

L'année 2017 a été marquée par l'entrée de 7 nouvelles communes dans le périmètre communautaire au 01/01/2017, la préparation du déploiement de la collecte par apport volontaire et la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets dans le cadre du programme Territoire zéro déchet, zéro gaspillage.

La CUCM est lauréate depuis octobre 2015 du label « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » suite à un appel à projet du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. La collectivité s'investi donc dans le champ de l'économie circulaire sur un programme d'une durée de 3 ans dans le cadre d'un partenariat avec de nombreux acteurs du territoire.

49 commerces des centres-villes de Montceau les Mines et du Creusot ont été accompagnés à travers l'opération « commerces éco-engagés », pour adopter des éco-gestes devant leur permettre de réduire leur production de déchets.

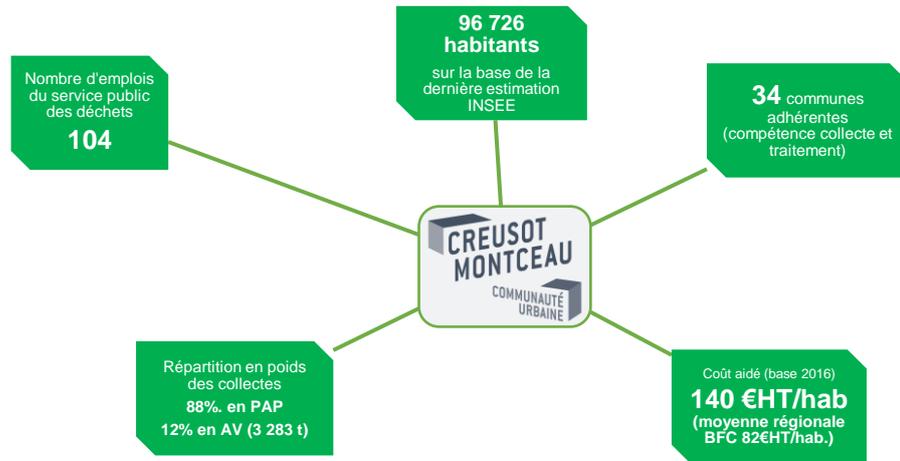
Un accompagnement spécifique a également été offert à 8 communes volontaires autour de la gestion différenciée des espaces verts, pour leur permettre de réduire leur production de déchets verts dans une logique d'éco-exemplarité.

Suite à une étude menée en 2016 sur son service de collecte, un nouveau programme de déploiement de conteneurs d'apport volontaire a pu être mis en œuvre avec le concours des communes intéressées par la démarche.

Le service déchèterie a bénéficié de la livraison de 2 nouveaux compacteurs à déchets. Ces engins doivent permettre d'augmenter la densité des bennes de déchets et ainsi de réduire les transports vers les exutoires de traitement dans une logique de maîtrise des coûts et de réduction de son impact environnemental.

Ouverture de la déchèterie de Ciry le Noble et mise en œuvre du dispositif REP Eco Mobilier sur la déchèterie de Montceau les Mines.

1 IDENTITE DE LA COLLECTIVITE



La CUCM possède la compétence collecte et traitement des déchets.

La collecte est réalisée en régie par 66 agents avec 19 camions-bennes et 6 véhicules de remplacement. Cette collecte en porte-à-porte comprend les ordures ménagères et la collecte sélective (papiers, cartons, emballages métalliques et plastiques recyclables).

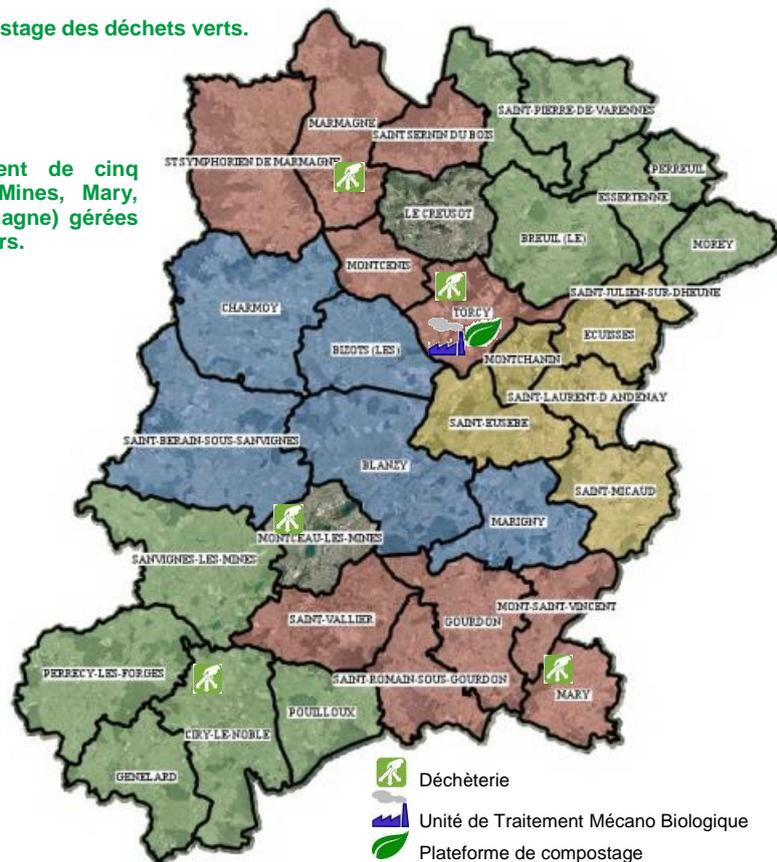
La collecte du verre, en apport volontaire, est assurée par CMR (Creusot Montceau Recyclage) dans le cadre de la délégation de service public « traitement ».

2 LES INSTALLATIONS DE GESTION DES DECHETS DE LA COLLECTIVITE

Le traitement des déchets est principalement réalisé en délégation de service public par Creusot-Montceau Recyclage (CMR) situé sur la commune de Torcy. Cette délégation de service public a été reconduite au 1er janvier 2011. Cet établissement regroupe les quatre entités suivantes :

- Traitement mécano-biologique des ordures ménagères.
- Centre de tri de la collecte sélective.
- Plateforme de compostage des déchets verts.
- Transfert du verre.

La CUCM dispose également de cinq déchèteries (Montceau les Mines, Mary, Ciry le Noble, Torcy et Marmagne) gérées par 20 agents, dont 4 chauffeurs.



③ PREVENTION DES DECHETS

La prévention des déchets est mise en œuvre à travers le programme Territoire zéro déchet, zéro gaspillage (TZDZG).

2 actions phares ont été mises en œuvre en 2017 :

- Commerces éco-engagés
- Accompagnement des communes pour la gestion différenciée des espaces verts

Le Pôle Economie circulaire de la direction de la Gestion des Déchets constitué d'une chargée de mission prévention et de 4 animatrices a pu déployer une offre complète d'accompagnement des usagers (particuliers, scolaires, communes) sur la thématique de la gestion des biodéchets.

10 conférences sur le thème du paillage et du compostage et des séances de distribution de composteurs ont été offertes à plus de 450 participants sur les communes du territoire et 242 composteurs ont pu être distribués à cette occasion.

Ainsi, 108 personnes ont pu suivre les 15 modules de formation sur le compostage et le paillage des biodéchets. Certaines d'entre-elles deviendront à terme des relais de la collectivité (guides composteurs) pour sensibiliser les citoyens.

126 animations scolaires et 21 visites du centre de tri ont permis de sensibiliser 1 084 enfants à la prévention et au tri des déchets dans 17 établissements scolaires sur 15 communes.

Le dispositif « Gourmet-bag » initié en 2016, compte 46 restaurateurs engagés (33 nouveaux en 2017) et permet à chacun de repartir avec ses restes chez soi, contribuant ainsi à limiter le gaspillage alimentaire.

- Communes éco-engagées :

Un groupe de travail constitué sur une base volontaire des communes de St Bérain sous Sanvignes, Génelard, le Creusot, Montceau les Mines, St Vallier, Perrecy les Forges, Torcy et Ecuisses a co-construit un dispositif dénommé « Communes éco-engagées ».

L'objectif de cette action est de donner un rôle central aux communes pour promouvoir l'autogestion des déchets verts sur leur territoire pour leurs propres déchets mais également pour ceux de leurs concitoyens.

En valorisant l'éco-exemplarité par l'adoption d'un certain nombre de pratiques, elles relayent le message porté par la CUCM. Ces communes ont bénéficié de l'accompagnement de la CUCM depuis près de 18 mois, à travers divers modules de formation pour développer et partager entre elles de nouvelles pratiques de gestion différenciée des espaces verts. Par ailleurs, cette démarche est complémentaire aux actions engagées par ces dernières dans le cadre du « 0 phyto » (arrêt à l'usage des produits phytosanitaires).



Récoltez le fruit
de vos déchets

- Commerces éco-engagés :

Dans une dynamique d'économie circulaire, la CUCM a logiquement souhaité s'investir au côté des entreprises de son territoire. Une nouvelle action phare du TZDZG a ainsi pu être mise en œuvre à destination des commerces de centre-ville : l'opération « Commerces éco-engagés ».

Ainsi, 49 commerces des centres-villes du Creusot et de Montceau les Mines ont pu être accompagnés par la CUCM dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et le CPIE Pays de Bourgogne (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement).

Ces commerces engagés dans une démarche volontaire s'engagent à mettre en œuvre des éco-gestes au quotidien pour réduire leur production de déchets (retour de contenants au producteur, remplacement des doses uniques par des gros contenants, tri des emballages, achats groupés de fournitures, compostage des déchets, ...). Une affichette et un autocollant permettent de valoriser la démarche auprès de leurs clients.



Photo : plaquette commerces éco-engagés (recrutement des commerces)

4 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

Production totale de déchets pour la collectivité
(53 100t)

Production de déchets par hab/an

549

Comparaison :

- Production moyenne de DMA de 541 kg/hab en Bourgogne Franche Comté en 2015
- Production moyenne en déchèterie à 243 kg/hab. en BFC en 2015
- Production moyenne OMA en BFC (2015) de 298 kg/hab.
- production moyenne OMR en BFC (2015) de 202 kg/hab.

Alors que la production des DMA (Déchets Ménagers et Assimilés : OMA + déchèteries) s'était stabilisée en 2015 et avait entamé une baisse en 2016, nous observons une augmentation du tonnage de déchets pris en charge par la collectivité (+1.1%). Nous observons une hausse de la production des ordures ménagères résiduelles (+4.1%) et une baisse des emballages de 8 % (rééquilibrage suite à l'opération refus de tri et hausse de population). La production des OMA (Ordures ménagères résiduelles + emballages recyclables + verre) établie à 310 kg/hab. augmente par rapport à 2016 (+1.6%). Cette augmentation est inférieure à l'augmentation de la population (+2.6%). On observera dans les prochaines années si cette tendance se vérifie.

► QUELS SONT LES DECHETS COLLECTES (DMA) ?

Type de déchets	Tonnage en tonnes	Tonnage en kg/hab.
Ordures ménagères résiduelles	20 136	208
Emballages journaux magazines	7 099	73
Verre	3 232	33
Déchèteries	22 876	237
Total	53 343	552

L'année précédente, le total des déchets collectés a été de 51 471 t soit 546 kg/hab./an (94 210 habitants en 2016). On observe donc une **augmentation de 0.92 % des tonnages de déchets pris en charge par la collectivité** alors que la population s'est accrue de 2.6 %.

► CONTROLE QUALITE COLLECTE SELECTIVE

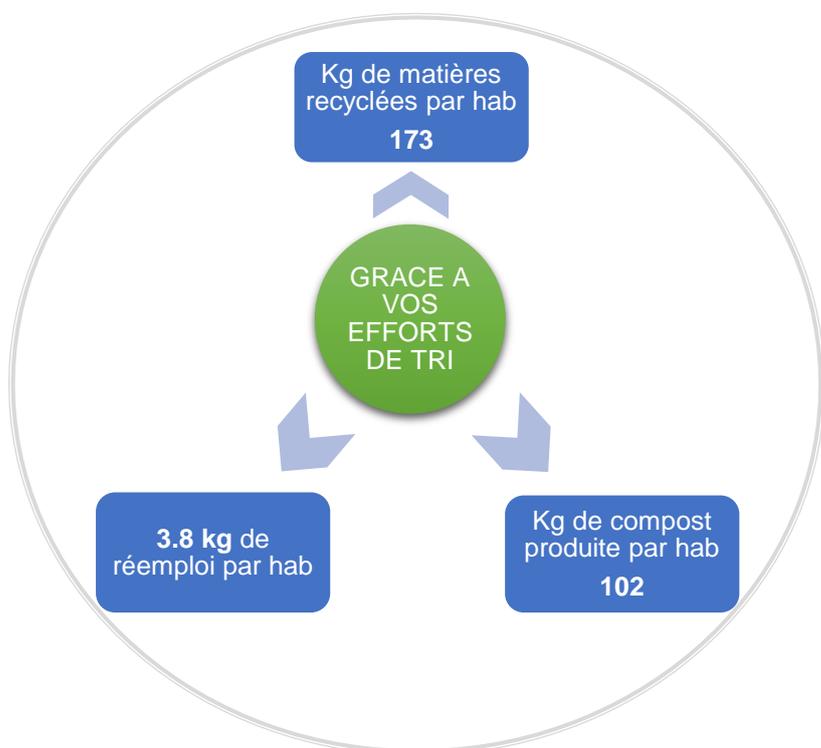
LE NIVEAU DES ERREURS DE TRI S'ETABLI A 22% (SOIT UNE AMELIORATION DE 8%)
LES EQUIPES DE COLLECTES ONT REALISE 3 508 REFUS DE COLLECTE POUR DES BACS MAL TRIES

► OU VONT LES DECHETS COLLECTES* ?

Type de déchets	Destination
OMR	CMR
Emballages recyclables	CMR
Verre	St Gobain-Chalon
Déchets verts	CMR
Encombrants	Grange-Véolia
Gravats	Torcy-SITA
Cartons	Torcy-SITA
Ferrailles	Passard
Bois	Torcy-SITA
DDS	EDIB

► TAUX DE RECYCLAGE MATIERE ET ORGANIQUE : 61 %

(Objectif de la LTECV : 55 % en 2020 et 65% en 2025)



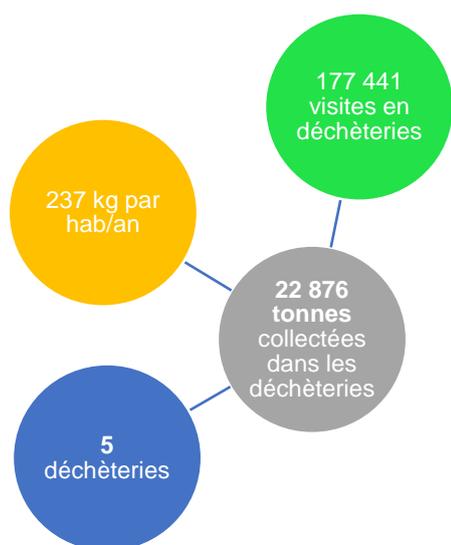
Quantité de matières recyclées : 16 698 t

Quantités de matières compostées : 9 919 t

Quantités de matières réemployées : 371 t

5 LE RESEAU DE DECHETERIES

L'accès au service est payant pour les professionnels. L'ensemble des usagers doit se munir d'un titre d'accès (QR-Code)



Types de déchets	Tonnage en tonnes	Tonnage en kg/hab
Déchets verts	9 184	95
Gravats	4 965	51
Encombrants	2 689	28
Ferraille	881	9.1
Carton	422	4.4
Bois	2 409	24.9
Vêtements*	497	5.1
Mobilier	932	9.6
Pneumatiques	36	0.4
Objets réutilisables	57	0.6
Radiographies	1.11	0.01
Amiante liée	32	0.33
Produits chimiques (DDS)	195	2
D3E (équipements électroniques)	325	3.4
Batteries/piles	20.43	0.21
Huiles (minérales et alimentaires)	20.75	0.22
Néons	1.92	0.02
Polystyrène	1.99	0.02
DASRI	0.46	0.005
Films plastiques	0.54	0.006
Roues jantées	7.92	0.08
Plâtre	197	2
Total	22 876	236.5

(*) collecte en déchèterie et sur les PAV dans les communes

L'année précédente, le total des déchets apportés en déchèterie a été de 21 875 t. On observe donc une **augmentation de 4.6% des apports (au profit de matériaux recyclables)**.

Projets en cours et perspectives pour l'année 2018 :

- Finalisation du déploiement de la collecte en points d'apports volontaires sur les communes
- Année 2 : opération Commerces éco-engagés
- Appel à candidature pour l'opération : Communes éco-engagées
- Elaboration du dispositif EIT (Ecologie Industrielle et Territoriale) dans le cadre du TZDZG
- Finalisation de l'étude sur l'implantation d'une recyclerie sur le territoire communautaire

Un doute, une question ? appelez le

N°Vert 0 800 216 316

Appel gratuit depuis un poste fixe



RAPPORT ANNUEL CCSPL 2017

PRESENTATION DE LA SOCIETE

CREUSOT MONTCEAU RECYCLAGE

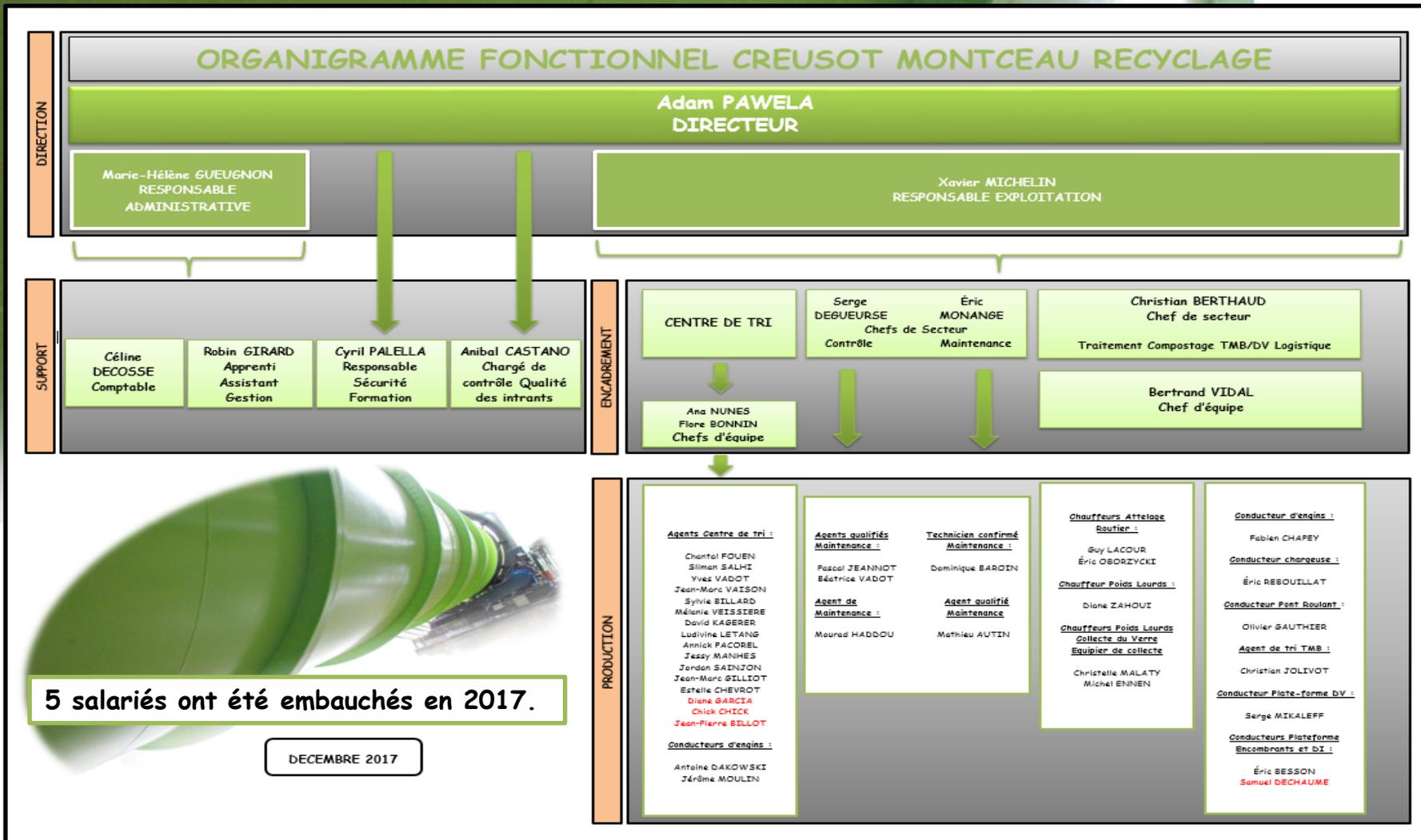
- SAEML : Société Anonyme d'Economie Mixte Locale
- Créé le 20 octobre 1993
- Capital : 305 000 €
- Activité de l'entreprise : Traitement et valorisation des déchets.

REPARTITION DU CAPITAL

COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	52 %
VALEST	27,4 %
CONSEIL DEPARTEMENTAL 71	15 %
VEOLIA PROPLETE FRANCE BIOMASSE	5 %
SARP	0,5 %
VEOLIA PROPLETE	0,05 %
ONYX EST	0,05 %

ORGANISATION DU PERSONNEL

Organigramme



TONNAGES ENTRANTS PAR FILIERE

- Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) par clients :

	2016	2017
COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU (CUCM)	19 250	20 136
SENERVAL	0	5 772
JURALIA	0	21
TOTAL	19 250	25 929
REFUS ISSUS DU CENTRE DE TRI	2 364	1 494
TOTAL TRAITE PAR LE TRI MECANO BIOLOGIQUE (TMB)	21 614	27 423

TONNAGES TRAITES PAR FILIERE

- Les Collectes Sélectives par clients :

	2016	2017
COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU (CUCM)	7 136	6 711
VEOLIA POUR LE COMPTE DE		
COTE SUD CHALONNAISE	482	471
CS PAV ST GEMDOUX BURNAND VAUX	0	46
JRM PAV ST GEMDOUX BURNAND VAUX	0	58
JURALIA	0	518
SONIRVAL	0	438
TOTAL TRAITE PAR LE CENTRE DE TRI	7 618	8 242

TONNAGES TRAITES PAR FILIERE

- Le verre collecté pour le compte de la CUCM :

	2016	2017
VERRE COLLECTE POUR LA CUCM	2 964	3 232

TONNAGES TRAITES PAR FILIERE

- Les Déchets Verts :

TOTALITE DES APPORTS

2016

2017

9 103

8 947

TONNAGES TRAITES PAR FILIERE

- Autres activités :

	2016	2017
<u>Autres traitements :</u>		
Traitement Z.I.	319	388
<u>Mise en balles :</u>		
Genouilly	71	49
<u>Transfert :</u>		
Encombrants	3 305	2 691
DI	5 653	7 474

TONNAGES TRAITES PAR FILIERE

- La filière TMB :

	2016	2017
COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU (CUCM)	19 250	19 902
SENERVAL	0	5 772
JURALIA	0	21
TOTAL	19 250	25 695
REFUS ISSUS DU CENTRE DE TRI	2 363	1 494
TONNAGES ENTRANTS OMR REFUS CENTRE DE TRI	21 613	27 189
TONNAGE TRANSFERE PENDANT LES ARRETS TECHNIQUES	0,00	234
TOTAL SORTANT EN DECHETS ULTIMES	11 979	15 257
Soit un taux de détournement de	44,58%	43,89%

TONNAGES TRAITES PAR FILIERE

- Le Centre de Tri :

	2016	2017
COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU (CUCM)	7 136	6 711
COTE SUD CHALONNAISE	482	471
CS PAV ST GEMDOUX BURNAND VAUX	0	46
JRM PAV ST GEMDOUX BURNAND VAUX	0	58
JURALIA	0	518
SONIRVAL	0	438
TOTAL TONNAGES ENTRANTS	7 618	8 242
TONNAGES SORTANTS		
REFUS		
REFUS TRAITE EN TMB	2 363	1 494
ULTIMES	188	872
TOTAL	2 551	2 366
% REFUS CENTRE DE TRI	33,49%	28,71%
TONNAGES VALORISES EXPEDIES	5 391	6 623

LA FILIERE DECHETS VERTS

- La filière Déchets Verts :

	2016	2017
RECEPTION VRAC	9 095	8 947
RECEPTION BROYATS	8	0
TOTAL ENTRANTS	9 103	8 947
COMPOSTAGE SUR CMR	8 794	8 485
VENTE STRUCTURANT	206	419
REFUS	103	43

VALORISATION PAR FILIERE

- Le compostage TMB et DV :

A partir des produits suivants :

Fraction fermentescibles issues des OMR

2016

2017

9 634

11 698

Déchets verts

8 794

8 485

Des composts ont été valorisées en agriculture

7 840

9 499

VALORISATION PAR FILIERE

- Le tri :

Il a permis de livrer les différentes filières

LE TRI									
	produits	destination ou repreneurs	2015	total par produit	2016	total par produit	2017	total par produit	
PAPIERS	Gros de magasin 1.02	GEMDOUBS			514,66T		1 116,92T		
		VEOLIA	392,60T	1 467,34T	597,98T	1 112,64T		1 116,92T	
		SMURFIT KAPPA	918,86T						
		CENTRE DECHETS INDUSTRIELS FRANCILIEN	155,88T						
	JRM 1.11	NORSKE SKOG GOLBEY	1 872,60T	1 872,60T	1 995,32T	1 995,32T	2 588,70T	2 588,70T	
CARTONS	Emballage Ménager Récupérable 5.02	CAMVAL VAL AURA	24,28T	1 082,80T		1 160,76T		1 310,04T	1 392,54T
		GEMDOUBS	1 058,52T					82,50T	
	Emballage carton A5 issu des OM 1.04	CENTRE DECHETS INDUSTRIELS FRANCILIEN	120,36T		55,16T		82,14T	82,14T	
		CENTRE DECHETS INDUSTRIELS FRANCILIEN	134,22T	279,98T	151,70T	315,84T	156,80T	156,80T	452,36T
	A5ZI	GEMDOUBS	25,40T		108,98T		295,56T		
ELA	Emballage Liquide alimentaire 5.03	NOVATISSU/ REVIPAC	104,92T	104,92T	71,08T	71,08T	96,84T	96,84T	
PETF	Polyéthylène Téréphtalate Foncé Q5	VALORPLAST	77,46T	117,06T	75,04T	81,24T	117,02T	117,02T	
		VAL AURA	39,60T		6,20T				
PETC	Polyéthylène Téréphtalate clair Q4	VALORPLAST	261,52T	368,72T	280,24T	285,04T	347,62T	347,62T	
		VAL AURA	107,20T		4,80T				
PEHD	Polyéthylène Haute Densité	VALORPLAST	149,82T	195,98T	131,16T	139,12T	171,62T	171,62T	
		CENTRE DECHETS INDUSTRIELS FRANCILIEN	46,16T		7,96T				
PLD	PLASTIQUE RIGIDE	MPB			15,66T	26,60T		77,48T	
		ATLANTIDE ENVIRONNEMENT			10,94T				
FILM	FILM	VALOPTTEAM					12,90T	12,90T	
polys	POLYSTYRENE	VALORISTES BOURGUIGNONS					0,04T	0,04T	
DEE	Déchets équipements Electriques Electroniques	DERICHEBOURG	3,92T	3,92T		0,00T		0,00T	
MATERIAUX FERREUX	Acier de Compost E61	CSR ENVIRONNEMENT	397,64T	414,04T	49,92T	483,28T	416,78T	439,88T	
		PASSARD	16,40T		433,36T		23,10T		
		NEGO METAL					61,46T	61,46T	
	Platin	PASSARD					25,30T	25,30T	
	Inox	PASSARD					25,92T	25,92T	
	Ferraille	Acier de collecte sélective E61	PASSARD						
			ARCELOR	126,00T	206,58T	213,18T	262,38T	52,68T	
SOFREST					49,20T		254,36T		
VAL AURA			73,48T						
		PASSARD	7,10T						
MATERIAUX NON FERREUX	Aluminium de Compost	CSR ENVIRONNEMENT	53,68T	53,68T	89,74T	89,74T	62,82T	62,82T	
	Aluminium de Collecte sélective	AFFIMET	22,86T	22,86T	10,98T	23,02T	5,70T	32,04T	
			CSR ENVIRONNEMENT			12,04T	26,34T		
BOIS	BOIS A	ATOUT BOIS		0,00T		0,00T	72,68T	72,68T	
	BOIS B	PASSARD		0,00T		0,00T	30,52T	30,52T	



RECAPITULATIF DES CONTROLES EN AUTO SURVEILLANCE

- **Le Compost :**

Nombre d'analyses par produit :

Déchets verts : 3 analyses

Compost mixte : 7 analyses

Les composts de Creusot Montceau Recyclage respectent les critères d'innocuité de la norme NF U44-051 : Eléments Trace Métalliques (E.T.M.), Composés Traces Organiques (C.T.O.), inertes et critères microbiologiques à l'exception de deux lots (2017- 25/34 et 2017 - 01/05) présentant une teneur en nickel supérieur à 60 mg/kg après contre analyse.

Ces lots ont été isolés et identifiés comme non conforme dans l'attente d'une solution afin d'éliminer ce produit.

La quantité de produit non conforme est de 530 tonnes.

RECAPITULATIF DES CONTROLES EN AUTO SURVEILLANCE

Eaux résiduaires (EU1)

- Volumes rejetés

Le rejet d'eau résiduaire représente un volume global annuel de 7684 m³ soit un débit moyen journalier de 21.0 m³, très inférieur aux limites imposées par l'arrêté préfectoral.

- Concentrations et flux de polluants

Douze autocontrôles ont été réalisés sur les eaux résiduaires sur l'ensemble des paramètres stipulés à l'article 4.3.9 de l'arrêté préfectoral.

Deux contrôles inopinés ont été effectués cette année (un pour l'année 2017, un pour compenser le contrôle non réalisé de l'année 2016).

Ces contrôles ont mis en évidence un certain nombre de dépassements chroniques dont les principaux sont :

- Al + Fe (Concentration et Flux),
- Indice phénol (concentration et flux)
- Mn (Concentration et Flux).

Le site a étudié la faisabilité technico-économique du traitement des rejets des eaux de plateforme.

Une solution de traitement par filtres plantés de roseaux a été retenue et sera opérationnelle en fin d'année 2018.

RECAPITULATIF DES CONTROLES EN AUTO SURVEILLANCE

Eaux pluviales

Les prélèvements ont été réalisés en début d'année 2017

- Des dépassements ont été observés (paramètres organiques MES / DCO/DBO5) sur les rejets EP2 et EP3.

ACTIONS D'AMELIORATION DE L'OUTIL INDUSTRIEL 2017

Pas de nouveaux travaux en 2017.

PROTECTION INCENDIE

Poursuite de la mise en conformité opérée en 2016 :

- Démontage de la plus grande partie de l'ancien système de détection incendie
- Réglage et changement de certains détecteurs de la nouvelle installation pour adaptation aux conditions spécifiques du site.
- Mise en place d'une transmission GSM de secours des alarmes incendie vers la télésurveillance.
- Une série de détecteurs inadaptés sera changée au niveau de hall de réception OMR et le démontage de l'ancien système de détection sera terminé durant le 1er semestre 2018.

ACTIONS 2017

ENSEMBLE DU SITE

Audit de suivi ISO 9001, ISO 14 001 et OHSAS 18 001

Maintiens des certifications en 2017

ACCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX

Deux incidents sont à noter pour 2017 :

- Départ incendie compacteur à refus, le 02 octobre 2017
- Rupture sur alimentation d'eau brute, le 05 décembre 2017

Ces deux incidents n'ont pas eu de conséquences environnementales

SYNTHESE SUR LA PRODUCTION

	2016	2017
OMR		
TONNAGES ENTRANTS	21 613	27 189
TONNAGES TRAITES EN DECHETS ULTIMES	11 979	15 491
TONNAGES DETOURNES	9 634	11 698
CENTRE DE TRI		
TONNAGES ENTRANTS	7 618	8 242
REFUS	2 551	2 366
TONNAGES VALORISES REELS	5 391	6 623
VERRE COLLECTE ET VALORISE	2 964	3 232
FILIERE DECHETS VERTS		
TONNAGES ENTRANTS	9 103	8 947
TONNAGE TRAITÉ SUR SITE	8 794	8 485
VALORISATION TOTALE	9 000	8 904
PRODUCTION DE COMPOST		
COMMERCIALISATION DE COMPOST	7 840	9 499

VALORISATION GLOBALE DU SITE

	2016		2017	
	Tonnages	%	Tonnages	%
TONNAGES ENTRANTS SUR CMR	48 284	100%	56 952	100%
TONNAGES SORTANTS POUR TRAITEMENT ULTIMES	21 146	43,80%	26 144	45,91%
MATIERES PREMIERES SECONDAIRES	9 044		10 835	
BIOMASSE COMPOST	7 840		9 499	
TONNAGES VALORISES	16 884	34,97%	20 334	35,70%
EVAPORATION ET VARIATION DE STOCK	10 254	21,24%	10475	18,39%
DETOURNEMENT GLOBAL	27 138	56,20%	30 808	54,09%
TRANSFERT Déchets Ultimes issus des encombrants et des DI	8 958	18,55%	10 165	17,85%

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Creusot Montceau Recyclage
Valorisation des déchets

CCSPL du 20 Juin 2018



Présentation du rapport d'activité de MonRéZO
Juin 2018

Rappel du contexte réglementaire



- > **Article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales** : le délégataire de service public doit produire chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante « un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public ».
- > **L'Article L1413-1 du CGCT** dispose que la commission consultative des services publics locaux examine « le rapport, mentionné à l'article L.1411-3 du CGCT établi par le délégataire de service public ».
- > Conformément à **l'Article L1411-3**, les délégataires ont transmis les rapports avant le 1er juin.

Présentation du réseau

> Le réseau de transport urbain monRéZO est organisé autour de deux villes-centres : Montceau-les-Mines et Le Creusot. La CUCM est donc dotée de deux réseaux urbains.

Sur le réseau de Montceau-les-Mines

- Montceau-les-Mines
- Saint-Vallier
- Sanvignes-Les-Mines
- Blanzey

Sur le réseau du Creusot

- Le Creusot
- Le Breuil
- Montcenis
- Torcy
- Montchanin

7 lignes (3 sur les secteurs de Montceau les Mines, 3 sur le secteur du Creusot, 1 ligne reliant la gare TGV)

- > 1 ligne structurante pour chacun des secteurs
- > 18 véhicules
- > 311 points d'arrêt

2 lignes complémentaires (une intercity, une reliant les établissements Papillons Blancs)

> Le matériel roulant :

Une moyenne d'âge véhicule
de 4.69 années.



Le parc est composé de 18 véhicules, dont 16 sont la propriété de la Communauté

- 10 Vectio C urbains 9.2 m mis en circulation le 06 juillet 2016
- 2 Vectio C interurbains 9.2 m de 2016 pour l'exploitation de la ligne TGV
- 3 mini bus Cytios 3 de 2011, 2013 et 2014
- 3 véhicules de réserve de 12 ans

Rappel : En 2016, la CUCM a investi 1,6 M€ pour que l'ensemble du parc affecté au service régulier soit accessible

Les grands moments du réseau

> Des ajustements pour répondre aux besoins des usagers :

✱ Sur le bassin du Creusot :

- Desserte du Quartier des « Quatre Chemins » : modifications des lignes C1 et TGV (desserte de « Edith Cavell » et « Quatre Chemins »)
- Prolongation de la C2 jusqu'à l'arrêt 8 mai 1945, permettant des correspondances avec la ligne C1
- Desserte de la maison protestante par la C2
- La ligne C3 est prolongée de l'arrêt « Creusot Gare » jusqu'à l'arrêt « Hôtel-Dieu ». Quatre nouveaux arrêts ont été créés : « Long Tom » (desserte du Foyer de résidence pour personnes âgées), « Marceau » (desserte du supermarché), « Guynemer » (desserte de la Maison des Associations) et « Hôtel-Dieu »
- Prolongation de la ligne TGV jusqu'à l'arrêt « Hôtel-Dieu » en passant par les arrêts « Camille Claudel », « Charmille », « Saint-Charles » et « Verdun »
- Modification du plan de transport le 7/11/2017 suite aux travaux du pont de la Gare

> Des ajustements pour répondre aux besoins des usagers :

✦ Sur le bassin de Montceau :

- Desserte du quartier des équipages par la M1 : deux arrêts ont été créés « Pont Levis » et « Centre de Santé »
- Prolongation de la M3 jusqu'à l'hôpital Jean Bouveri
- Modification des horaires de la M3 pour permettre aux clients une présence plus longue sur le marché de Montceau, ou pour se rendre au Centre d'Imagerie Médicale
- Modifications de la ligne M4 afin de répondre aux besoins de l'ESAT et du foyer des Papillons Blancs
- Suppression d'une course le matin sur les lignes M1 et M2 le samedi (aucune fréquentation)

> Les bus de l'été

Sur le bassin du Creusot :

Durant les « Beaux Bagages », des services supplémentaires de bus ont été mis en place pour desservir principalement les quartiers de Torcy, le Tennis et Harfleur. L'objectif était de permettre aux habitants de ces quartiers de profiter de cette animation du 1^{er} juillet au 27 août 2017.



Du 11 Juillet au 25 Août 2017



Sur le Bassin de Montceau :

Pour se rendre aux abords du lac du Plessis, il suffisait d'emprunter le bus jusqu'à l'arrêt « Piscine », arrêt le plus proche du lieu des animations.

Les horaires des services complémentaires des bus de l'été ont été calés en correspondance avec les lignes M1, M2, M3, permettant ainsi aux habitants de Saint Vallier côté Gautherets, de Saint Vallier côté Damichel, de Montceau Bois Garnier et du secteur de l'ECLA de se rendre aux animations.

Les actions Marketing

Afin de fidéliser les usagers, CMT a développé des actions marketing offensives

> Smart Trip et Smart Press

> Wifi à bord



> Localisation des véhicules en temps réel

> Présence sur



et



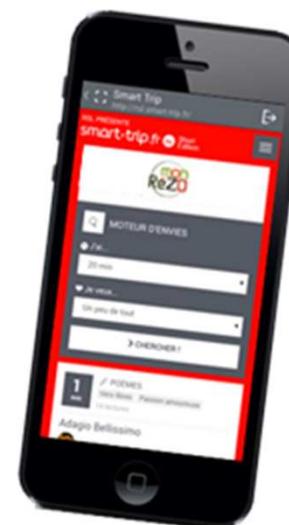
> Envoi de SMS d'informations, journal d'information...

Smart Trip

Pour 20 min, 10 min, 7 min ou même 2 min de temps de parcours

Mise à disposition gratuitement de nouvelles et d'œuvres de nouveaux auteurs en fonction des envies de chacun:

Humour, Policier, Romance, Instants de vie, Fantastique ou Jeunesse



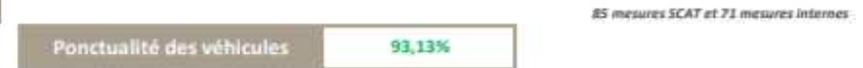
Qualité de service

L'ensemble des critères mesurés est conforme au taux indiqué dans l'annexe 17 de la D.S.P. et aucun malus ne s'applique pour CMT.

Indicateurs	Nb obs.	% conf.	Objectif	Malus
Ponctualité du véhicule				
Passage aux arrêts	156	93,13%	85%	0 €
Propreté des véhicules				
Propreté intérieure	156	97,22%	90%	
Propreté extérieure	156	90,05%	90%	
Information voyageurs				
Information aux points d'arrêts	156	99,11%	90%	
Information véhicules	156	90,24%	90%	0 €
Information boutique	40	100,00%	90%	0 €
Information en situation perturbée	156	91,03%	90%	0 €
Accueil des voyageurs				
Accueil du conducteur et conduite	156	99,31%	90%	0 €
Accueil téléphonique	41	98,37%	90%	0 €
Accueil aux boutiques	40	100,00%	90%	0 €
Total des Pénalités				0 €

L'ensemble des critères mesurés est conforme au taux indiqué dans l'annexe 17 de la D.S.P. et aucun malus ne s'applique pour CMT.

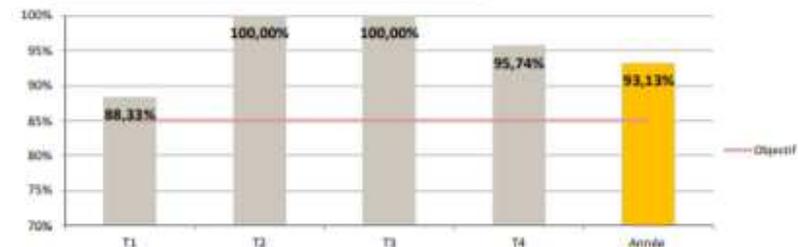
7 sinistres ont été enregistrés auprès de l'assureur (4 sur le secteur Nord et 3 sur le secteur Sud). Sur ces 7 accidents, 6 sont des accidents de la circulation dont 2 avec responsabilité



Détail par indicateur

Indicateur	ANNEE 2017					Objectif
	Nb obs.	Nb C	Nb NC	Nb SO	% conf.	
Passage aux arrêts						
Ponctualité du véhicule	156	122	9	25	93,13%	85%

Evolution trimestrielle de la ponctualité des véhicules



Afin de capter de nouveaux usagers, CMT a mis en place des actions de communication

- > Offres pour les nouveaux arrivants (kits de bienvenue et offre d'essais d'un mois)
- > Promotion auprès des étudiants (forum des étudiants et navettes mises à disposition, 200 pass étudiants distribués)

- > Partenariats avec



Par amour du même maillot !



- > Rencontre avec le Foyer Long Tom

Et... Une semaine de la mobilité très active en 2017

> Gratuité des bus

> Présence sur les principaux marchés de la Communauté Urbaine avec distribution de gobelets réutilisables, sacs à dos, stylos, blocs notes et petits déjeuners autour d'un café / croissants / jus de fruits.

> Opération : « j'apprends mon bus » avec les résidents de RPA

7 Résidences de Personnes Agées ont participé à l'opération "j'apprends le bus" et 98 chariots caddies ont été distribués aux participants.

> Découverte du vélo à assistance électrique

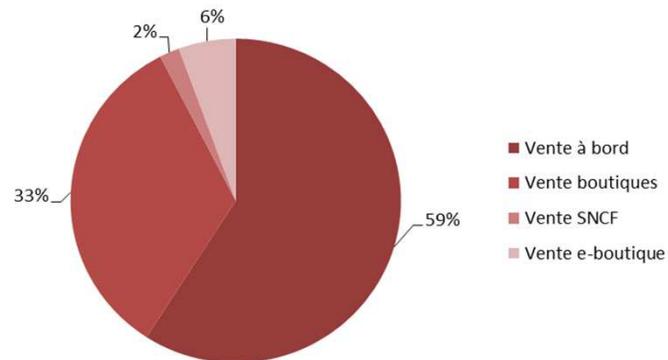
- 14 074 validations sur la période du 16 au 22 septembre 2017.
- 38 % de plus que la semaine précédente (10 219 validations)
- 11 % de plus par rapport à la semaine de la mobilité en 2016 (12 568 validations).



Résultats d'exploitation

L'offre totale s'établit à **813 257** kilomètres dont **723 470** kilomètres en charge et **31 012** heures de production pour l'année 2017....

Des recettes qui s'élèvent à **379 317 € TTC**



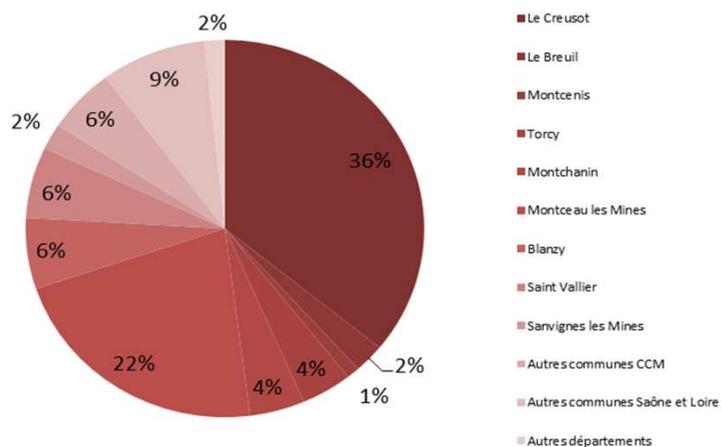
Ligne	km commerciaux	Heures production
C1	164 971	7 887
C2	64 774	2 950
C3	33 387	1 413
M1	159 307	7 191
M2	66 829	3 483
M3	67 674	2 828
M4	9 241	502
TGV	144 934	4 444
INT	12 354	314
TOTAL	723 470	31 012

... Une fréquentation de **497 576** voyages en 2017
(48% sur les lignes du Creusot et 42 % sur les lignes de Montceau)

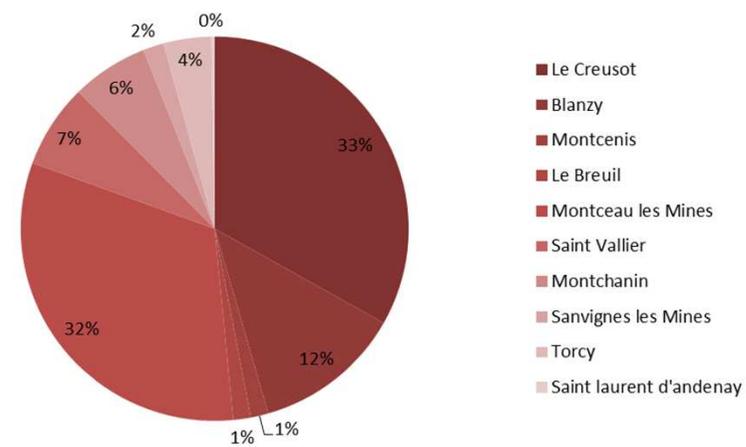
Au 31 décembre 2017, 4 044 clients possèdent une carte sans contact
(1 495 hommes et 2 549 femmes)...

Le public cible recherché par la CUCM est atteint puisque 76% des clients qui possèdent une carte sans contact bénéficient d'une réduction tarifaire

Répartition des clients possédant une carte sans contact par commune



Répartition des cartes CCAS par commune



Compte d'exploitation

RA 2017

TOTAL CHARGES - 3 163 986,92

TOTAL CHARGES		347 715,90
Coûts kilométriques	Carburant	192 558,55
	Lubrifiants et autres consommables	6 146,84
	Pneumatiques	21 352,28
	Lavage (extérieur)	-
	Nettoyage (intérieur)	14 164,11
Entretien (pièces détachées, réparation extérieure, contrôle tech.)		51 518,26
	Entretien (main d'œuvre)	61 975,86
		1 124 538,06
Coûts personnels de conduite		-
Coûts personnels d'exploitation		146 771,21

Coûts personnels de conduite -
Coûts personnels d'exploitation **146 771,21**

Véhicules	Annuités financières	-
	dont amortissement	-
	dont Frais financier	-
	Sous traitance	556 275,77
	Assurances	25 347,66
	Coût des accidents	27 329,37

Dépôt	Amortissement	-
	Frais financier	-

Atelier	Amortissement	-
	Frais financier	-

Charges de communication / promotion du réseau		196 589,72
	Coûts de personnel	114 619,21
	Site internet (hébergement, maintenance,...)	4 279,30
	identité commerciale	654,00
	enquêtes	3 314,32
	Billetterie et réseau de vente	6 679,72
	Communication	12 699,42
	Information voyageur	18 123,75
	Billetterie et SAEIV	36 220,00

Frais généraux de l'exploitation (société dédiée) (à détailler)		319 040,40
	Personnel Direction et Administratif	144 785,62
	Charges administratives	19 283,67
	Coûts informatiques (hors site internet)	33 222,55
	Coûts d'exploitation diverses (dont entretien des poteaux aux arrêts)	38 422,81
	Coûts bâtiments et installations	48 716,88
	Dotations aux amortissements (hors site internet)	5 985,60
	Participation et intéressement	19 704,40
	Impôts et taxes	19 044,00
	Comptabilité-paie	41 996,00
	Autres coûts	25 375,67

Charges de structure (Siège / DR)		132 961,71
	Direction régionale	55 571,00
	Siège	77 390,71

Autres (aléas / marge)		287 417,12
	Aléas	-
	Marge	287 417,12

TOTAL RECETTES COMMERCIALES (hors contribution financière forfaitaire d'exploitation versée par la CUCM)

Recettes tarifaires		-
	Billetterie	-
	Abonnements	-
	Autres (Compensations CUCM)	-

Recettes non tarifaires		-
	Compensations autres AO	-
	Publicité	-
	Amendes	-
	Recettes financières	-

Contribution financière forfaitaire d'exploitation versée par la CUCM 3 163 986,92



La suite l'année prochaine...

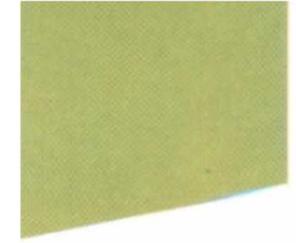


CCSPL du 20 Juin 2018



Présentation du rapport d'activité de MonRéZO
Juin 2018

Rappel du contexte réglementaire



- > **Article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales** : le délégataire de service public doit produire chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante « un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public ».
- > **L'Article L1413-1 du CGCT** dispose que la commission consultative des services publics locaux examine « le rapport, mentionné à l'article L.1411-3 du CGCT établi par le délégataire de service public ».
- > Conformément à **l'Article L1411-3**, les délégataires ont transmis les rapports avant le 1er juin.

Présentation du réseau

> Le réseau de transport urbain monRéZO est organisé autour de deux villes-centres : Montceau-les-Mines et Le Creusot. La CUCM est donc dotée de deux réseaux urbains.

Sur le réseau de Montceau-les-Mines

- Montceau-les-Mines
- Saint-Vallier
- Sanvignes-Les-Mines
- Blanzey

Sur le réseau du Creusot

- Le Creusot
- Le Breuil
- Montcenis
- Torcy
- Montchanin

7 lignes (3 sur les secteurs de Montceau les Mines, 3 sur le secteur du Creusot, 1 ligne reliant la gare TGV)

- > 1 ligne structurante pour chacun des secteurs
- > 18 véhicules
- > 311 points d'arrêt

2 lignes complémentaires (une intercity, une reliant les établissements Papillons Blancs)

> Le matériel roulant :

Une moyenne d'âge véhicule
de 4.69 années.



Le parc est composé de 18 véhicules, dont 16 sont la propriété de la Communauté

- 10 Vectio C urbains 9.2 m mis en circulation le 06 juillet 2016
- 2 Vectio C interurbains 9.2 m de 2016 pour l'exploitation de la ligne TGV
- 3 mini bus Cytios 3 de 2011, 2013 et 2014
- 3 véhicules de réserve de 12 ans

Rappel : En 2016, la CUCM a investi 1,6 M€ pour que l'ensemble du parc affecté au service régulier soit accessible

Les grands moments du réseau

> Des ajustements pour répondre aux besoins des usagers :

✱ Sur le bassin du Creusot :

- Desserte du Quartier des « Quatre Chemins » : modifications des lignes C1 et TGV (desserte de « Edith Cavell » et « Quatre Chemins »)
- Prolongation de la C2 jusqu'à l'arrêt 8 mai 1945, permettant des correspondances avec la ligne C1
- Desserte de la maison protestante par la C2
- La ligne C3 est prolongée de l'arrêt « Creusot Gare » jusqu'à l'arrêt « Hôtel-Dieu ». Quatre nouveaux arrêts ont été créés : « Long Tom » (desserte du Foyer de résidence pour personnes âgées), « Marceau » (desserte du supermarché), « Guynemer » (desserte de la Maison des Associations) et « Hôtel-Dieu »
- Prolongation de la ligne TGV jusqu'à l'arrêt « Hôtel-Dieu » en passant par les arrêts « Camille Claudel », « Charmille », « Saint-Charles » et « Verdun »
- Modification du plan de transport le 7/11/2017 suite aux travaux du pont de la Gare

> Des ajustements pour répondre aux besoins des usagers :

✦ Sur le bassin de Montceau :

- Desserte du quartier des équipages par la M1 : deux arrêts ont été créés « Pont Levis » et « Centre de Santé »
- Prolongation de la M3 jusqu'à l'hôpital Jean Bouveri
- Modification des horaires de la M3 pour permettre aux clients une présence plus longue sur le marché de Montceau, ou pour se rendre au Centre d'Imagerie Médicale
- Modifications de la ligne M4 afin de répondre aux besoins de l'ESAT et du foyer des Papillons Blancs
- Suppression d'une course le matin sur les lignes M1 et M2 le samedi (aucune fréquentation)

> Les bus de l'été

Sur le bassin du Creusot :

Durant les « Beaux Bagages », des services supplémentaires de bus ont été mis en place pour desservir principalement les quartiers de Torcy, le Tennis et Harfleur. L'objectif était de permettre aux habitants de ces quartiers de profiter de cette animation du 1^{er} juillet au 27 août 2017.



Du 11 Juillet au 25 Août 2017



Sur le Bassin de Montceau :

Pour se rendre aux abords du lac du Plessis, il suffisait d'emprunter le bus jusqu'à l'arrêt « Piscine », arrêt le plus proche du lieu des animations.

Les horaires des services complémentaires des bus de l'été ont été calés en correspondance avec les lignes M1, M2, M3, permettant ainsi aux habitants de Saint Vallier côté Gautherets, de Saint Vallier côté Damichel, de Montceau Bois Garnier et du secteur de l'ECLA de se rendre aux animations.

Les actions Marketing

Afin de fidéliser les usagers, CMT a développé des actions marketing offensives

> Smart Trip et Smart Press

> Wifi à bord



> Localisation des véhicules en temps réel

> Présence sur



et



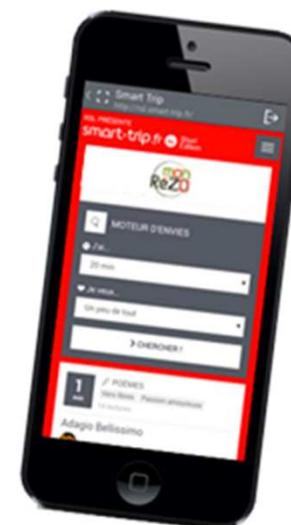
> Envoi de SMS d'informations, journal d'information...

Smart Trip

Pour 20 min, 10 min, 7 min ou même 2 min de temps de parcours

Mise à disposition gratuitement de nouvelles et d'œuvres de nouveaux auteurs en fonction des envies de chacun:

Humour, Policier, Romance, Instants de vie, Fantastique ou Jeunesse



Qualité de service

L'ensemble des critères mesurés est conforme au taux indiqué dans l'annexe 17 de la D.S.P. et aucun malus ne s'applique pour CMT.



Indicateurs	Nb obs.	% conf.	Objectif	Malus
Ponctualité du véhicule				
Passage aux arrêts	156	93,13%	85%	0 €
Propreté des véhicules				
Propreté intérieure	156	97,22%	90%	
Propreté extérieure	156	90,05%	90%	
Information voyageurs				
Information aux points d'arrêts	156	99,11%	90%	
Information véhicules	156	90,24%	90%	0 €
Information boutique	40	100,00%	90%	0 €
Information en situation perturbée	156	91,03%	90%	0 €
Accueil des voyageurs				
Accueil du conducteur et conduite	156	99,31%	90%	0 €
Accueil téléphonique	41	98,37%	90%	0 €
Accueil aux boutiques	40	100,00%	90%	0 €
Total des Pénalités				0 €

L'ensemble des critères mesurés est conforme au taux indiqué dans l'annexe 17 de la D.S.P. et aucun malus ne s'applique pour CMT.

7 sinistres ont été enregistrés auprès de l'assureur (4 sur le secteur Nord et 3 sur le secteur Sud). Sur ces 7 accidents, 6 sont des accidents de la circulation dont 2 avec responsabilité

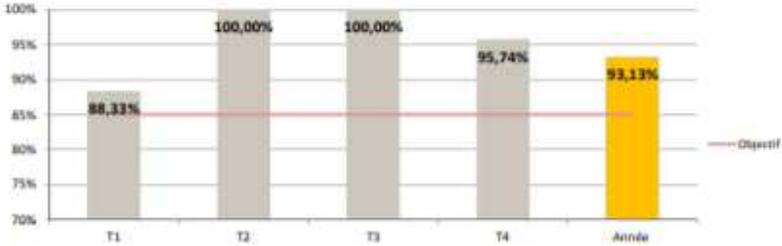
Ponctualité des véhicules **93,13%**

85 mesures SCAT et 71 mesures internes

Détail par indicateur

	ANNEE 2017					Objectif
	Nb obs.	Nb C	Nb NC	Nb SO	% conf.	
Passage aux arrêts						
Ponctualité du véhicule	156	122	9	25	93,13%	85%

Evolution trimestrielle de la ponctualité des véhicules



Afin de capter de nouveaux usagers, CMT a mis en place des actions de communication

- > Offres pour les nouveaux arrivants (kits de bienvenue et offre d'essais d'un mois)
- > Promotion auprès des étudiants (forum des étudiants et navettes mises à disposition, 200 pass étudiants distribués)

- > Partenariats avec



Par amour du même maillot !



- > Rencontre avec le Foyer Long Tom

Et... Une semaine de la mobilité très active en 2017

> Gratuité des bus

> Présence sur les principaux marchés de la Communauté Urbaine avec distribution de gobelets réutilisables, sacs à dos, stylos, blocs notes et petits déjeuners autour d'un café / croissants / jus de fruits.

> Opération : « j'apprends mon bus » avec les résidents de RPA

7 Résidences de Personnes Agées ont participé à l'opération "j'apprends le bus" et 98 chariots caddies ont été distribués aux participants.

> Découverte du vélo à assistance électrique

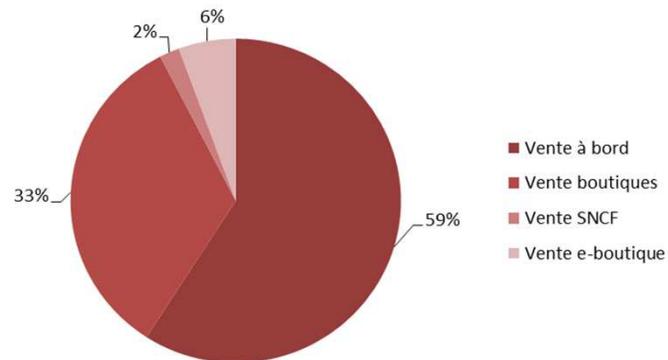
- 14 074 validations sur la période du 16 au 22 septembre 2017.
- 38 % de plus que la semaine précédente (10 219 validations)
- 11 % de plus par rapport à la semaine de la mobilité en 2016 (12 568 validations).



Résultats d'exploitation

L'offre totale s'établit à **813 257** kilomètres dont **723 470** kilomètres en charge et **31 012** heures de production pour l'année 2017....

Des recettes qui s'élèvent à **379 317 € TTC**



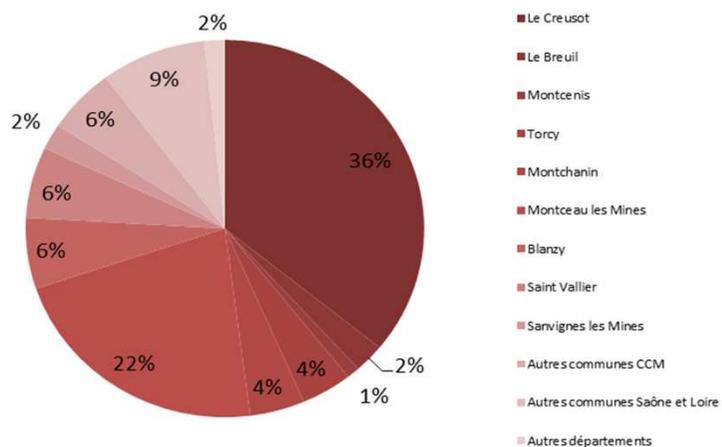
Ligne	km commerciaux	Heures production
C1	164 971	7 887
C2	64 774	2 950
C3	33 387	1 413
M1	159 307	7 191
M2	66 829	3 483
M3	67 674	2 828
M4	9 241	502
TGV	144 934	4 444
INT	12 354	314
TOTAL	723 470	31 012

... Une fréquentation de **497 576** voyages en 2017
(48% sur les lignes du Creusot et 42 % sur les lignes de Montceau)

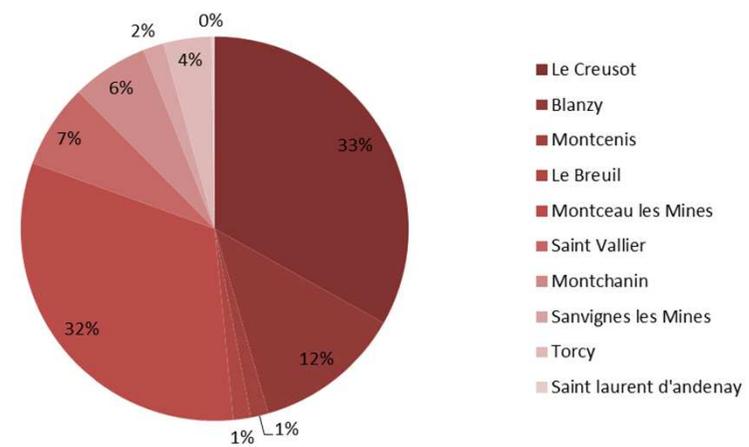
Au 31 décembre 2017, 4 044 clients possèdent une carte sans contact
(1 495 hommes et 2 549 femmes)...

Le public cible recherché par la CUCM est atteint puisque 76% des clients qui possèdent une carte sans contact bénéficient d'une réduction tarifaire

Répartition des clients possédant une carte sans contact par commune



Répartition des cartes CCAS par commune



Compte d'exploitation

RA 2017

TOTAL CHARGES - 3 163 986,92

TOTAL CHARGES		347 715,90
Coûts kilométriques	Carburant	192 558,55
	Lubrifiants et autres consommables	6 146,84
	Pneumatiques	21 352,28
	Lavage (extérieur)	-
	Nettoyage (intérieur)	14 164,11
Entretien (pièces détachées, réparation extérieure, contrôle tech.)		51 518,26
	Entretien (main d'œuvre)	61 975,86
		1 124 538,06
Coûts personnels de conduite		-
Coûts personnels d'exploitation		146 771,21

Coûts personnels de conduite -
Coûts personnels d'exploitation

Véhicules	Annuités financières	-
	dont amortissement	-
	dont Frais financier	-
	Sous traitance	556 275,77
	Assurances	25 347,66
	Coût des accidents	27 329,37

Dépôt	Amortissement	-
	Frais financier	-

Atelier	Amortissement	-
	Frais financier	-

Charges de communication / promotion du réseau		196 589,72
	Coûts de personnel	114 619,21
	Site internet (hébergement, maintenance,...)	4 279,30
	identité commerciale	654,00
	enquêtes	3 314,32
	Billetterie et réseau de vente	6 679,72
	Communication	12 699,42
	Information voyageur	18 123,75
	Billetterie et SAEIV	36 220,00

Frais généraux de l'exploitation (société dédiée) (à détailler)		319 040,40
	Personnel Direction et Administratif	144 785,62
	Charges administratives	19 283,67
	Coûts informatiques (hors site internet)	33 222,55
	Coûts d'exploitation diverses (dont entretien des poteaux aux arrêts)	38 422,81
	Coûts bâtiments et installations	48 716,88
	Dotations aux amortissements (hors site internet)	5 985,60
	Participation et intéressement	19 704,40
	Impôts et taxes	19 044,00
	Comptabilité-paie	41 996,00
	Autres coûts	25 375,67

Charges de structure (Siège / DR)		132 961,71
	Direction régionale	55 571,00
	Siège	77 390,71

Autres (aléas / marge)		287 417,12
	Aléas	-
	Marge	287 417,12

TOTAL RECETTES COMMERCIALES (hors contribution financière forfaitaire d'exploitation versée par la CUCM)

Recettes tarifaires		-
	Billetterie	-
	Abonnements	-
	Autres (Compensations CUCM)	-

Recettes non tarifaires		-
	Compensations autres AO	-
	Publicité	-
	Amendes	-
	Recettes financières	-

Contribution financière forfaitaire d'exploitation versée par la CUCM 3 163 986,92



La suite l'année prochaine...

Le Creusot, le 21 septembre 2018

COMPTE-RENDU
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
DU MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018
(Château de la Verrerie)

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 12 septembre à quatorze heures trente, la Commission consultative des services publics locaux, régulièrement convoquée, s'est réunie en séance, au salon d'angle du Château de la Verrerie au Creusot, sous la présidence de Mme Montserrat REYES, présidente de la CCSPL par délégation du président.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Montserrat REYES - M. Daniel MEUNIER - M. Jean-François JAUNET - Mme Sylvie LECOEUR
- M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-Luc GISCLON

M. Brice LE DILOSQUER

M. Jean-Luc PORTE (Creusot Montceau Networks) - M. JANIN (VEOLIA) - M. Bruno VIEILLE
(SAUR)

Mme Colette BURY (Confédération Nationale du Logement) - M. Paul DEROCHE (Confédération
Nationale du Logement) - M. Joël DOUSSOT (Confédération Nationale du Logement)

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. David MARTI - M. Lionel DUPARAY - Mme BLONDEAU-CIMAN - M. Alain PHILIBERT - M. Olivier
PERRET

M. Bernard PAGNY (UFC Que Choisir) - M. Jean-François JANIAUD (Confédération Nationale du
Logement)

M. David DEMERET (VEOLIA) - M. Marc ESTEBAN (SAUR)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Daniel MEUNIER

M. Brice LE DILOSQUER revient sur la reprise en régie de l'assainissement non collectif par la CUCM depuis le 1^{er} janvier 2018 et l'activité importante pour les visites de contrôle au moment de la vente des biens.

Mme Sylvie LECOEUR explique qu'il y a un nombre important d'installations non-conformes sur le territoire.

Sur l'eau et la mise en place de compteurs par secteur, M. Jean-Luc PORTE demande si cela a déjà permis de détecter des fuites importantes.

M. JANIN explique que le territoire est divisé en un certain nombre de secteurs. Chaque jour et pour chacun d'entre eux, on dispose du volume utilisé par secteur et du débit de nuit. Cela permet d'identifier les secteurs où le volume est anormalement élevé puis d'envoyer des chercheurs de fuite. Il explique qu'en moyenne 350 fuites sont réparées chaque année et que la plupart sont identifiées grâce au procédé précité.

2. Questions diverses

Néant.

La commission se termine à 16h10.

Pour le président et par délégation,
La présidente de la CCSPL,

Montserrat REYES

